

Mars 2016



# Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance

Rapport d'étude  
sur les mécanismes psychosociaux  
en jeu chez les agriculteurs en difficulté

Projet  
soutenu par

Fondation  
de  
France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## **Remerciements**

Le comité de pilotage tient à remercier toutes les personnes qui ont participé aux entretiens ainsi que celles qui ont émis des points de vue critiques et ont contribué à l'élaboration de cette première phase d'étude.

Chefs d'exploitation agricole, conjoints ou parents d'exploitants, professionnels du secteur médical, agricole, juridique et social ont pu partager leurs expériences nous permettant de donner une image au plus près de la réalité complexe vécue dans les exploitations en difficulté.

## **Comité de pilotage :**

Bigeon Marie-Josèphe, salariée, Solidarité Paysans nationale

Cestier Henri, administrateur, Solidarité Paysans nationale

Chartier Lucie, salariée, Solidarité Paysans nationale

Fouyer Jean-Luc, bénévole, Solidarité Paysans Basse-Normandie

Julian Gilbert, salarié, Solidarité Paysans Provence Alpes

Leruse Laurence, psychologue, Agricall

Louazel Véronique, chargée d'étude, Solidarité Paysans nationale

Saint-Guily Elisabeth, salariée, Arcade Nord-Pas-de-Calais

Sauques Pierre, bénévole, Solidarité Paysans Basse-Normandie

Dr Yebbal Kahina, Fédération de Santé Publique 44, Prévention du suicide

## **Personnes invitées :**

Dr Kherridine, Programme Santé mentale et travail, INVS

Mme Olle-Laprune, Fondation Deniker

M. Olivera, Direction Déléguée aux Politiques sociales, CCMSA

Mme Pezé, Psychologue Souffrance et Travail

Mme Serac, Fondation MACIF

# SOMMAIRE

Synthèse .....	3
Introduction .....	5
Santé mentale et risques psychosociaux .....	7
Le réseau Solidarité Paysans .....	9
Méthodologie.....	10
Objectifs de l'étude .....	12
Cadre méthodologique.....	12
Résultats .....	16
Résultats méthodologiques.....	17
Résultats descriptifs.....	18
Résultats thématiques .....	22
Contexte de l'entreprise familiale.....	22
Les problèmes rencontrés sur l'exploitation.....	25
L'expression du mal-être chez les agriculteurs interviewés .....	37
Leviers et perspectives.....	48
Leviers.....	49
Préconisations .....	51
Perspectives .....	53
Bibliographie .....	55
Acronymes .....	60
Annexes .....	61

## Synthèse

L'étude réalisée en 2015, dans 3 régions françaises<sup>1</sup>, constitue la phase exploratoire d'un projet pluriannuel relatif à l'accompagnement psychosocial des agriculteurs rencontrant des difficultés sur leur exploitation. Des entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès de 27 exploitants agricoles ou proches d'exploitants, vivant ou ayant vécu une période délicate et montrant des signes de souffrance psychique.

L'étude montre une souffrance importante liée à la fois au contexte et aux conditions d'exercice du métier d'agriculteur.

Dans le contexte agricole actuel, la pression financière est considérable. Les dettes pèsent lourdement sur l'entreprise. Le quotidien est décrit par les agriculteurs comme "*intenable*" entre les appels des créanciers et la difficulté à faire vivre sa propre famille. Les agriculteurs disent "*pouvoir difficilement vivre de leur métier*". Les familles n'ont souvent pas d'autres choix que de vivre avec le Revenu de Solidarité Active<sup>2</sup>.

Une autre forme de contrainte est exercée par les exigences professionnelles qui rendent l'exploitant corvéable 365 jours par an. Vie privée et vie professionnelle s'imbriquent sans pouvoir dégager de temps de repos. Le corps des agriculteurs est soumis à rude épreuve de par une forte pénibilité du travail, dans un milieu qui n'a pas l'habitude de ménager ses efforts. L'épuisement décrit par les exploitants agricoles est un facteur de risque pour la santé, pouvant conduire à un point de rupture tel qu'un accident du travail ou une dépression, fragilisant encore un peu plus l'exploitation.

L'étude souligne qu'un certain nombre d'agriculteurs vit une autre forme de pression : celle de l'héritage familial. Un patrimoine leur a été transmis, il faut le transmettre à leur tour. La vie des exploitants reste très liée à l'histoire d'une famille et à la transmission d'un capital et d'un faire-valoir. Dans le milieu agricole, il est fréquent qu'un des enfants soit prédestiné à la succession de l'entreprise familiale, sans que ce soit un choix véritable. L'exploitant se retrouve à 30, à 40 ou 50 ans avec une vie de contraintes qui pèse trop lourd sur sa santé, sur son couple et sur ses propres choix de vie. Souvent, les parents restent très présents dans la gestion de l'entreprise familiale, avec une pression, plutôt patriarcale, qui peut empêcher les successeurs de prendre sereinement leur place et leurs décisions.

Le plus surprenant dans les résultats de cette étude n'est peut-être pas tant le poids des difficultés financières, reconnues depuis longtemps, que le poids du relationnel dans un milieu où l'on a plutôt tendance à parler d'isolement ; en effet, les conflits apparaissent

---

<sup>1</sup> Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur

<sup>2</sup> RSA : Revenu de Solidarité Active

comme la deuxième raison de mal-être dans le panel étudié (après les problèmes financiers) : conflit avec l'associé, avec le voisin, avec l'ex-conjoint, etc.

Il est important de retenir que l'exploitation agricole fonctionne sur un équilibre précaire. Toute la situation est tendue pour une grande majorité d'exploitations. Dès qu'un évènement perturbe l'équilibre, le système s'enraye : divorce, maladie, décès d'un parent, d'un conjoint, conflit... La situation se dégrade, les problèmes s'accumulent, et par effet "*boule de neige*" les difficultés deviennent moralement insupportables.

Quand le psychisme souffre, les agriculteurs sont peu enclins à se rendre chez le médecin et encore moins chez un spécialiste comme un psychiatre ou un psychologue. Mais contrairement aux idées reçues, ils savent très bien décrire ce qui leur arrive, malgré la loi du silence qui pèse dans les campagnes, les empêchant d'exprimer leur mal-être et de partager avec les voisins les difficultés rencontrées.

Ils expriment un sentiment d'impuissance, un besoin de reconnaissance de leur travail. Ils parlent de leur peur de l'avenir, des ruminations qui les empêchent de dormir, de leur irritabilité, des pleurs fréquents, de déprime, voire de dépression. Beaucoup préfèrent ne pas regarder l'ampleur des problèmes pour garder espoir mais certains confient que la seule issue pour eux serait le suicide.

Ceux qui sont sortis d'affaire aujourd'hui expliquent qu'ils ont tenu le coup pour deux raisons : pour leurs enfants et parce qu'une solution s'est petit à petit dessinée, leur propre solution, pas celle qui aurait pu leur être imposée. Ils avaient besoin d'être écoutés et d'avoir du temps pour prendre leurs propres décisions : que ce soit pour régler la situation à l'amiable, s'engager dans un redressement judiciaire sur plusieurs années ou changer de métier. La prise de décision est une étape importante dans leur cheminement, elle permet de trouver une issue acceptable et soulage de la pression subie par l'exploitant et sa famille.

## Introduction

Depuis une quinzaine d'années, le secteur agricole a connu de fortes mutations, avec pour conséquences, une modification du métier d'agriculteur et une fragilisation d'un grand nombre d'entre eux. La France a vu son nombre d'exploitations agricoles divisé par deux en 20 ans. On dénombrait plus d'un million d'exploitations à la fin des années 1980 en métropole, pour seulement 490 000 en 2010<sup>3</sup>. La population agricole est devenue minoritaire dans les campagnes françaises sur un très court terme. Alors que les agriculteurs étaient autrefois largement reconnus pour leurs rôles politiques dans les communes, l'aménagement des territoires et leurs fonctions nourricières de la population, ils vivent aujourd'hui une crise de valeurs sans précédent<sup>4</sup>.

Les petites exploitations voient leur proportion diminuer (-20% entre 2010 et 2013) alors que les grandes exploitations ont progressé de 9% sur la même période<sup>5</sup>. Au 31 mars 2015, le pays compte 474 000 chefs d'exploitation. 24% sont aujourd'hui des femmes<sup>6</sup>. La moyenne d'âge est de 48.7 ans.

Moins d'exploitations, plus grandes, avec le développement des formes sociétaires et du salariat agricole, telle est la forme que prend l'agriculture aujourd'hui. Les installations de chefs d'exploitation non issus du milieu agricole augmentent et représentent près d'un tiers des installations en 2002<sup>7</sup>. Les conjoints d'exploitants sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi en dehors de l'exploitation, et sont de moins en moins eux-mêmes issus du milieu agricole (60% parmi les femmes de 25 à 30 ans)<sup>8</sup>. Le travail familial est moins prégnant sur les exploitations.

L'activité s'est modifiée par la mécanisation, l'augmentation du travail administratif et la recherche de technicité. Multitâche, l'exploitant agricole se doit de revêtir plusieurs casquettes. Cependant, le travail reste toujours très marqué par des facteurs de pénibilité physique : 83% des chefs d'exploitation déclarent des contraintes physiques intenses<sup>9</sup>.

---

<sup>3</sup> Agreste. Recensement agricole 1988, 2000, 2010. Structures et moyens de production agricole. GraphAgri 2014.

<sup>4</sup> Purseigle F. Crise de l'agriculture : comment en est-on arrivé là ? Propos recueillis par Antonin Sabot. Le monde 28 février 2016.

<sup>5</sup> Agreste. Exploitations, foncier, installation, pratiques culturales. Exploitations France. GraphAgri 2015.

<sup>6</sup> MSA. Les chiffres utiles de la MSA. Edition 2015.

<sup>7</sup> Lefebvre F. Quelen M. Les agriculteurs non aidés : installation et devenir. Etude CNASEA. 2006. 16p

<sup>8</sup> INSEE. Enquête emploi 2000.

<sup>9</sup> Agreste. Population agricole, formation et recherche. Les conditions de travail. GraphAgri 2015.

De récentes études montrent un sur-engagement des agriculteurs dans leur travail<sup>10</sup>. La pointe de l'iceberg de la souffrance psychique des agriculteurs, médiatisée depuis une dizaine d'années, est le nombre de suicide particulièrement important dans ce secteur d'activité. Le risque de suicide y est plus élevé, avec une mortalité pour causes externes, dont les suicides, nettement supérieur à la population générale : 28% contre 9% pour la période 2007-2009<sup>11</sup>.

Les associations ou services qui accompagnent des agriculteurs en difficultés, comme l'association Solidarité Paysans, commanditaire de ce projet, ont dû adapter leurs pratiques d'accompagnement par un soutien non seulement lié à l'endettement mais aussi à des situations psychosociales complexes : conflit, mal-être, anxiété, dépression, addiction, suicide.

L'étude se propose d'explorer plusieurs types de questions : quels sont les mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficultés? Quels sont les signes d'alerte, les déterminants relevant de leurs conditions de travail ? Quels sont leurs besoins en termes d'accompagnement et de prise en charge ?

---

<sup>10</sup> Technologia, Etude clinique et organisationnelle permettant de définir et de quantifier le burn out - Apports quantitatifs. Février 2014.

<sup>11</sup> Bossard C. et al. Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants - Premiers résultats. INVS. Septembre 2013

## Santé mentale et risques psychosociaux

La santé mentale est définie comme une ressource ; elle ne représente pas seulement l'absence de maladie. Il s'agit d'un "état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté"<sup>12</sup>. Les observations des associations de terrain témoignent d'une santé mentale fragilisée<sup>13</sup>, ne permettant plus aux agriculteurs en difficulté ni de surmonter un obstacle, ni de fournir un travail leur permettant de subvenir à leur besoins. Des facteurs multiples sont impliqués, qu'ils soient biologiques, personnels, professionnels, familiaux, sociaux ou économiques. Le domaine de la santé mentale est complexe et multifactoriel, impliquant pour la population des agriculteurs à la fois des histoires de vie et des risques pouvant être liés au travail.

La question des risques psychosociaux est devenue centrale au cours des dernières décennies avec la question du stress au travail, risque avéré à la fois pour la santé générale, la santé cardio-vasculaire et la santé mentale<sup>14</sup>. Les risques psychosociaux sont des "risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental"<sup>15</sup>. Les conditions d'emploi deviennent facteurs de risque pour la santé des populations et le travail semble devenir pathogène dans la période actuelle. Depuis 2007, le code du travail implique une obligation pour l'employeur d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs<sup>16</sup>, dans une approche globale de prévention des risques professionnels. Le Ministère de l'Agriculture confie en 2011 à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) un plan de prévention du suicide dans le monde agricole. Des cellules de prévention pour repérer les situations de détresse sont mises en place dans les caisses locales MSA (966 situations détectées en 2014<sup>17</sup>), ainsi qu'un service d'écoute anonyme national en 2015 avec le partenariat des associations SOS Amitié et SOS Suicide Phénix.

L'approche des risques psychosociaux, quel que soit le domaine d'activité, interroge des facteurs de risque aujourd'hui identifiés : conciliation vie privée/ vie professionnelle, relations

---

<sup>12</sup> European Commission. *Livre vert, améliorer la santé mentale de la population. Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne*. Bruxelles. 2005

<sup>13</sup> Solidarité Paysans. Le mal-être des agriculteurs a des causes professionnelles. Conférence de presse. Octobre 2013.

<sup>14</sup> Niedhammer I. et al. « Exposition aux facteurs psychosociaux au travail du modèle de Karasek en France : étude méthodologique à l'aide de l'enquête nationale Sumer. », *Travailler* 1/2007 (n° 17).

<sup>15</sup> *Définition retenue par le Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail*

<sup>16</sup> Code du travail. Article L4121-1

<sup>17</sup> MSA. Prévention du suicide en MSA. Bilan 2015. Octobre 2015

avec le public, autonomie dans le travail, reconnaissance du travail réalisé, rapports avec les collègues, avec la hiérarchie, conflits de valeurs, insécurité de l'emploi<sup>18</sup>.

Prévenir des risques dans les entreprises sous-entend d'être capable de définir des indicateurs pertinents afin de repérer une situation, de l'évaluer et de mettre en place des actions de formation et de management.

La question de la prévention peut prendre un angle d'approche positive, globale, en développant des ressources, des capacités d'agir, pour être à même de faire face aux conditions de travail, aux conflits, aux exigences de positionnement et de décisions imposées par une entreprise telle que l'exploitation agricole.

La phase exploratoire de cette étude est consacrée à la souffrance psychique liée au travail d'agriculteur et s'inscrit, à plus long terme, dans une démarche positive de développement des ressources individuelles et collectives, protectrices pour la santé mentale des exploitants agricoles.

---

<sup>18</sup> DARES. Les risques psychosociaux au travail : un panorama d'après l'enquête Santé et itinéraire professionnel 2010. Avril 2014. DARES Analyse N°31.

## Le réseau Solidarité Paysans

L'association Solidarité Paysans fonctionne depuis les années 1980 et couvre aujourd'hui 64 départements pour un accompagnement de proximité des agriculteurs confrontés à des difficultés sur leur exploitation. L'association est principalement connue pour ses compétences relatives au traitement de la dette des agriculteurs.

3 000 familles sont accompagnées chaque année par 80 salariés et 1 000 bénévoles, ces derniers sont souvent agriculteurs eux-mêmes, en activité ou à la retraite. L'association a la spécificité d'avoir été créée il y a 30 ans par des agriculteurs souvent eux-mêmes en difficulté ou solidaires. Une démarche volontaire de l'intéressé étant nécessaire, les associations n'interviennent que sur appel de la famille. L'accompagnement s'organise autour d'un binôme : salarié / bénévole.

Il s'agit, dans la discrétion et le respect de la personne qui fait appel, d'éclairer sa situation réelle, de comprendre les causes de ses difficultés, de mettre en lumière les atouts et faiblesses de l'exploitation et de la famille pour lui permettre de prendre des décisions afin de trouver des solutions adaptées : d'être acteur de son redressement économique et personnel. Les accompagnateurs étudient les issues et leviers possibles sans oublier d'être à l'écoute des problèmes autres qu'économiques, de nature plus sociale, psychologique, de santé, de logement pour lesquels ils l'orientent vers les services compétents, si nécessaire.

Les problèmes sont de diverses natures et les associations locales sont souvent confrontées à des situations d'autant plus difficiles qu'elles sont saisies tardivement ou lorsque les démarches précontentieuses ou amiables ont échoué. Il est important de souligner l'écart qui se creuse entre ceux qui s'en sortent et ceux qui connaissent des difficultés, sachant que les difficultés ne concernent plus seulement les petites exploitations.

Le fait majeur de ces dernières années est l'apparition de nouvelles formes de difficultés. A celles d'ordre économique (endettement et/ou absence de revenu) se greffent de plus en plus souvent des problématiques psychologiques. Stress lié aux conditions de travail, surcharge de travail, perte de repères et du bon sens, détresse morale, colère, dépression, addiction, (tentative de) suicide, violence familiale, etc. sont autant de réalités signifiant la fragilité des paysans.

Solidarité Paysans observe que le durcissement des situations a des répercussions conséquentes sur la sphère familiale et personnelle avec des problèmes de santé et familiaux plus importants et un isolement fortement lié à l'accumulation d'années de difficulté. Les exploitants en difficulté semblent en effet rester en marge de l'évolution sociale à la fois à cause d'une surcharge de travail et d'un manque de ressources les privant d'accès à une vie sociale plus élargie.

# Méthodologie

Afin de répondre au mieux à l'évolution de la situation des agriculteurs en difficultés, Solidarité Paysans pilote un projet pluriannuel en vue de "Proposer un accompagnement global prenant en compte la dimension personnelle et psychosociale des acteurs économiques en difficultés".

L'étude est menée entre 2015 et 2019 sur trois régions pilotes<sup>19</sup>.

Le projet mis en place sur 5 ans doit répondre à la question évaluative suivante :

Dans quelle mesure l'accompagnement proposé par Solidarité Paysans permet-il :

- 1) de détecter des troubles de santé mentale,
- 2) d'orienter les agriculteurs vers une prise en charge adaptée,
- 3) de prévenir l'aggravation des troubles de santé mentale ?

Le projet se décline autour de plusieurs questions :

- Quels sont les troubles de santé mentale observés chez les agriculteurs en difficultés accompagnés par l'association ? Quels sont les signes d'alerte de situations psychosociales à risque qui peuvent permettre une orientation précoce ?
- Quels sont les besoins des agriculteurs en difficultés en termes d'accompagnement psychosocial ?
- L'accompagnement proposé par l'association Solidarité Paysans apporte-il un mieux-être pour les agriculteurs ? Si oui, de quel type ? Permet-il un lien vers une autre forme de prise en charge plus spécialisée ?
- Quels sont les apports et bénéfices de l'accompagnement de Solidarité Paysans aux agriculteurs en difficultés et à leur famille ?
- Quelle est la qualité de l'accompagnement de Solidarité Paysans ? Quels sont les points forts et les points faibles de l'accompagnement ?
- Quels sont les besoins de formation des accompagnateurs dans le domaine psychosocial ?
- Quelles sont les préconisations pour proposer aux exploitants agricoles en difficultés un dispositif adapté à leurs besoins ?

---

<sup>19</sup> Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Objectifs de l'étude

Le projet développé entre 2015 et 2019 a pour finalité de prévenir l'aggravation des troubles de santé mentale des agriculteurs en difficulté, voire de favoriser leur bien-être social et psychique afin de leur permettre d'aborder leur situation d'endettement dans de bonnes conditions. L'objet du projet est de proposer un accompagnement adapté et performant, offert par des bénévoles et des salariés de l'association. Le projet comprend plusieurs phases d'études et d'actions de mises en œuvre consécutives et parallèles.

**La première année, l'objectif est d'identifier les mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficulté, de définir le poids des conditions de travail dans le mal-être exprimé ainsi que leurs besoins en termes d'accompagnement psychosocial.**

Les 3 années suivantes ont pour objectif :

- d'évaluer l'impact de la réponse apportée par l'association Solidarité Paysans sur les troubles de santé mentale présentés par les agriculteurs en difficultés et leur famille,
- d'établir des préconisations afin d'améliorer la réponse apportée et adapter les pratiques d'accompagnement,
- de renforcer les compétences des bénévoles et salariés de l'association.

Le présent rapport présente les résultats de la phase exploratoire de l'étude réalisée en 2015, sur la première année du projet.

## Cadre méthodologique

L'étude comprend deux parties :

- Un recueil de données qualitatives réalisé en 2015 comprenant une quarantaine d'entretiens menés en face à face, dans chacune des 3 régions précitées, avec 3 types d'acteurs : des personnes engagées dans le secteur agricole, des accompagnateurs de l'association Solidarité Paysans et des agriculteurs en difficultés.
- Un recueil de données quantitatives qui se déroule à partir de juin 2016 par questionnaire à l'adresse de toute nouvelle personne accompagnée par l'association dans chacune des 3 régions.

Le recueil de données de la première phase comprend une quarantaine d'entretiens :

- 10 entretiens téléphoniques avec des professionnels du secteur agricole ou judiciaire et des professionnels de santé ;

- 10 entretiens avec des bénévoles et salariés engagés dans l'accompagnement à Solidarité Paysans ;
- 27 entretiens menés en face à face avec des agriculteurs exploitants et/ou conjoints d'exploitants en difficultés.

#### Professionnels du secteur agricole ou judiciaire et professionnels de santé :

Avant d'engager la phase de recueil de données dans les 3 régions, des entretiens exploratoires ont été réalisés avec des personnes engagées auprès des exploitants afin de comprendre le fonctionnement et les enjeux du secteur, d'avoir différents points de vue et de repérer les bonnes pratiques existantes.

#### Personnes interrogées :

- Avocat spécialisé en droit rural
- Responsables MSA
- Psychologue intervenant en analyse de pratiques et supervision dans l'association Solidarité Paysans
- Association Agricall (association « similaire » à l'association Solidarité Paysans en Wallonie)
- Mandataire judiciaire
- Chambre d'agriculture
- Psychiatres
- Centre de gestion
- Conseiller départemental
- Agence Régionale de Santé

Les résultats de ces entretiens permettent un éclairage de la situation des exploitants et sont intégrés à l'analyse, sans distinction possible des fonctions de chacun.

#### Bénévoles et salariés de Solidarité Paysans

3 ou 4 personnes par région participent à l'étude sur la base du volontariat, qu'elles soient bénévoles ou salariées dans l'association Solidarité Paysans, avec une priorité pour que les deux statuts soient représentés.

Les résultats des entretiens menés auprès des bénévoles et salariés de l'association ne sont pas intégrés au présent rapport. Compte tenu de leur intérêt prépondérant pour la mise en exergue des points forts et points faibles du dispositif en place dans l'association, les résultats seront présentés dans un rapport disponible fin 2016.

## Chefs d'exploitation et personnes proches

Deux entretiens tests sont réalisés auprès d'agriculteurs afin d'adapter la grille d'entretien (Cf. Annexe 2 page 64).

Des entretiens semi-directifs sont menés auprès de chefs d'exploitation ou personnes proches. Les critères de sélection fixés sont :

- 7 personnes par région. Au total, le nombre de chefs d'exploitation doit être supérieur au nombre de personnes proches interviewées.
- Si possible, des chefs d'exploitation hommes et des chefs d'exploitation femmes sont interviewés. Il n'y a pas de sélection en fonction du lieu d'habitation ou du type d'activités menées sur l'exploitation.
- Ils doivent avoir fait appel aux services de Solidarité Paysans à un moment donné (récemment ou non) pour pouvoir entrer dans l'étude.
- Les personnes proches sont des personnes vivant sous le même toit qu'un chef d'exploitation en difficultés, lui-même interviewé ou non (plusieurs interviews peuvent donc être réalisées avec des personnes de la même exploitation).
- Les personnes proches sont prioritairement le conjoint puis un des parents ou un des enfants s'il est majeur travaillant ou non sur l'exploitation (vivant sous le même toit).
- L'agriculteur (interviewé lui-même ou personne proche de la personne interviewée) doit être considéré par l'accompagnant de Solidarité Paysans comme présentant une problématique psychosociale, ou ayant présenté une problématique psychosociale, c'est-à-dire montrant des signes de mal-être nécessitant un accompagnement non seulement juridique ou économique mais aussi une souffrance de type : troubles du sommeil, de l'appétit, un recours à des produits calmants (alcool, somnifères, anxiolytiques), des douleurs physiques chroniques, une perturbation de la concentration, un repli sur soi, une irritabilité, etc.
- L'accompagnement de Solidarité Paysans peut être tout juste entamé, en cours ou terminé ; il n'y a pas de critère de durée d'accompagnement pour qu'un agriculteur ou un proche soit interviewé.
- Les agriculteurs ou proches interviewés doivent donner leur accord.
- L'entretien peut être mené sur l'exploitation ou au local de l'association.
- Dans l'idéal, l'entretien est mené seul à seul avec la personne interviewée.

Les entretiens sont anonymes.

### Critères d'exclusion :

Un agriculteur qui n'a pas fait de demande d'accompagnement ou qui ne souhaite pas participer à l'étude ne peut pas être interviewé par le chargé d'étude.

### Modalités de l'entretien :

Si l'entretien a lieu chez l'exploitant, il est prévu que le chargé d'étude soit accompagné chez l'agriculteur par un agent de Solidarité Paysans afin de faciliter le contact avec l'agriculteur. Il peut être prévu une visite de l'exploitation. Par contre l'entretien sera réalisé seul à seul entre le chargé d'étude et l'agriculteur ou le/la conjoint-e. Après accord de la personne interviewée, il est prévu un enregistrement de l'entretien afin de retranscrire au mieux l'échange. L'enregistrement sera effacé dès le traitement des données réalisé. Le temps d'entretien est estimé entre 1 à 2 heures.

Les entretiens sont intégralement retranscrits et analysés selon une recherche des occurrences (nombre de fois où une idée est abordée) et une classification des données en catégories<sup>20</sup>.

Un comité de pilotage, constitué de membres actifs de l'association Solidarité Paysans, salariés et bénévoles, et consolidé par la participation d'experts dans le champ de la santé mentale<sup>21</sup>, a validé la méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude puis les résultats obtenus suite aux entretiens. Un travail collaboratif a été organisé autour des premiers résultats pour croiser les points de vue et enrichir l'analyse proposée dans le présent rapport.

---

<sup>20</sup> Bardin L. L'analyse de contenu. PUF. France. 1977.

<sup>21</sup> Les membres du comité de pilotage et les personnes invitées aux réunions du comité de pilotage sont présentés page 1

# Résultats

## Résultats méthodologiques

Pendant la période de recueil de données auprès des exploitants agricoles, 27 personnes ont été interviewées au total, par le biais de 22 entretiens :

- 16 entretiens seul à seul,
- 5 entretiens avec des couples,
- 1 entretien avec un parent.

Les entretiens ont duré entre 35 minutes et 2 heures, avec une moyenne d'une heure et demie. Ils se sont déroulés sur l'exploitation pour 18 d'entre eux et au bureau de l'association locale Solidarité Paysans pour 3 autres.

Les personnes interviewées ont été très accueillantes et enclines à s'exprimer sur les difficultés professionnelles rencontrées et le mal-être éprouvé.

Compte tenu de l'accueil chaleureux qui a été réservé à la chargée d'étude pendant les premiers entretiens, il a rapidement été décidé qu'elle pouvait se rendre seule chez les exploitants, sans être accompagnée d'un membre de l'association.

La sélection des agriculteurs n'a pas toujours été aisée pour les membres de l'association de par la difficulté même à définir la fragilité psychosociale. La confusion a quelquefois été faite avec une très grande précarité sociale, avec ou sans être associée à une souffrance psychique. Des clarifications ont alors été nécessaires au moment de la sélection. De la même façon, les situations de pathologies psychiatriques avérées ont dûes être exclues du recueil de données même si ce type de problématique est présent dans les accompagnements réalisés par l'association, ce sujet pouvant faire l'objet d'une étude à part entière.

Les entretiens se voulaient propices à livrer des éléments personnels et quelque fois délicats. Il a donc été fait le choix d'engager une discussion libre et ouverte, avec à l'esprit la grille d'entretien (Cf. Annexe 2 page 64), autour de 4 points clés :

- L'installation,
- Le changement survenu sur l'exploitation avec le début des difficultés,
- La manifestation du mal-être,
- Les ressources et les aides trouvées.

Certaines réponses sont induites par les questions de l'interviewer. En effet, la question des loisirs ou du rapport au médecin traitant était systématiquement posée mais finalement ces deux items montrent un score d'occurrence peu élevé. A l'inverse, il n'y a aucune question sur l'apport d'un service ou d'un autre, d'une association ou d'une autre, le poids de ce thème apparaît ou pas dans le discours, sans avoir été induit.

## Résultats descriptifs

La population interviewée comprend :

- 9 femmes dont 2 ne sont pas exploitantes et 3 ne le sont plus,
- 18 hommes dont 1 n'est plus exploitant.

La moyenne d'âge est de 47.5 ans (min : 30, max : 60)

Sur un total de 27 entretiens, 9 femmes ont été interviewées, dont 7 sont ou ont été exploitantes. Avec une proportion identique à la répartition Hommes/Femmes observée dans les exploitations françaises : 24% des chefs d'exploitation sont des femmes<sup>22</sup>. L'étude permet un recueil de données qualitatives intéressant, couvrant des expressions des deux sexes.

La moyenne d'âge des agriculteurs montre une grande proximité avec la population des exploitants français : 47.5 ans contre 48.7, ce qui permet de penser que les expériences de vie recueillies pendant les entretiens recoupent des préoccupations de personnes du même âge.

Leur situation familiale :

- 16 vivent en couple (dont 5 après divorce)
- 6 vivent seuls (dont 3 sont veufs)
- 3 vivent seuls avec un ou plusieurs enfants (dont une est veuve)
- 2 vivent seuls avec un de leurs parents

La situation maritale des exploitants interviewés montre que seulement 3 agriculteurs masculins n'ont jamais eu de vie de couple, les 8 autres célibataires de l'étude sont soit veufs, soit divorcés. 2 des 3 personnes qui sont célibataires depuis toujours vivent avec un de leur parent.

---

Les données sociologiques sur le célibat observées en fonction des catégories socio-professionnelles montrent que ce sont les hommes agriculteurs des exploitations de petite taille qui sont les plus touchés par le célibat, d'autant plus s'ils exercent dans le secteur de

---

<sup>22</sup> MSA. Les chiffres utiles de la MSA. 2015.

l'élevage laitier<sup>23</sup>. Plus les exploitations sont importantes, moins l'agriculteur est sujet au célibat : près d'un quart des hommes de 40 à 49 ans qui se déclarent faire partie de la catégorie socio-professionnelle (CSP) « agriculteur sur petite exploitation » n'ont jamais vécu conjugalement (23.6%), contre 16% des agriculteurs sur moyenne exploitation et 9% des agriculteurs sur grande exploitation. Au total, 12.7% de l'ensemble des hommes agriculteurs de 40 à 49 ans<sup>24</sup> et 4% des femmes agricultrices n'ont jamais eu de vie de couple (contre 8.7% de l'ensemble des hommes et 6.1% des femmes de 40 à 49 ans). Les agriculteurs font partie des CSP les plus touchées par le célibat, suivies de près par les ouvriers non qualifiés masculins, les ouvriers agricoles, les employés de commerce ou de services à la personne, soit les CSP les moins qualifiées ou les plus précaires. En agriculture comme dans l'artisanat, les femmes sont moins touchées par le célibat puisqu'elles entrent principalement dans la profession par le mariage. Mais celles qui choisissent ce métier sans passer par le mariage rencontrent des difficultés proches de celles des hommes : plus l'exploitation est petite, plus elles ont des difficultés à accéder à une première expérience de vie à deux.

L'étude couvre des situations maritales diverses et permet de recueillir des témoignages d'individus dont la réalité quotidienne varie et permet d'éviter une surreprésentation d'un groupe par rapport à un autre.

Les exploitations ont des orientations technico-économiques différentes :

- 11 exploitations en bovins lait
- 2 en polyculture bovins viande
- 1 en ovins, 1 en caprins, 1 est en polyculture élevage, 1 en maraîchage, 1 en viticulture

5 travaillent à l'extérieur (dont 2 avec maintien d'un atelier production végétale en polyculture)

4 sont sans production (dont 3 en attente de retraite et 1 en attente de changement de production), ces 4 personnes sont sans activité à cause d'un problème de santé : problème de dos, maladie de Parkinson reconnue maladie professionnelle et dépression.

Concernant leur orientation technico-économique, plus de la moitié des exploitations visitées ont une activité de production laitière. En France, l'élevage de « Bovins Lait » est l'activité qui regroupe le plus d'exploitations, avec 17% des chefs exploitation qui se consacrent à

<sup>23</sup> Giroud C. Là où le célibat blesse. L'estimation du célibat en milieu agricole. Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement. 2013.

<sup>24</sup> Cette tranche d'âge est retenue en sociologie pour évaluer la situation conjugale subie

cette activité<sup>25</sup>, la deuxième étant les « cultures céréalières et industrielles et grandes cultures » avec 16 % des chefs d'exploitation. Dans l'étude, même si l'élevage laitier est largement représenté, la diversité des exploitations permet de couvrir les différentes réalités de la profession. Les 3 régions dans lesquelles ont été réalisés les entretiens présentent des caractéristiques suffisamment variées en termes de paysage rural.

Les exploitations agricoles des 3 régions montrent des types de production différents<sup>26</sup>, avec une région principalement d'élevage en Basse-Normandie, alors que la région PACA montre un type d'agriculture très diversifiée et que le Nord-Pas-de-Calais s'articule autour de deux grands pôles : les grandes cultures et l'élevage.

Région	Nombre d'exploitations en 2010	Moyenne de SAU <sup>27</sup> par exploitation	Type de production (par nombre d'exploitations)
Basse-Normandie	23 885	50.5 ha	Bovins Lait : 5 986 Ovins : 4 975 Bovins viande : 4 487 Grandes cultures : 3 223 Polyculture / poly élevage : 2 027
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 103	27.5 ha	Viticulture : 6 659 Fruits : 4 840 Grandes cultures : 2 787 Maraîchage : 2 704 Ovins : 2 314
Nord-Pas-de-Calais	13 455	61 ha	Grandes cultures : 5 896 Polyculture / poly élevage : 2 699 Bovins Lait : 2 039

L'étude de l'INVS publiée en 2013<sup>28</sup> montre que le suicide est d'autant plus important dans les secteurs d'élevage Bovins-lait et de Bovins-viande pour les années 2007-2009. Ces

<sup>25</sup> MSA. Les chiffres utiles de la MSA. 2015.

<sup>26</sup> Agreste, la statistique, l'évaluation et la prospective agricole. Résultats Recensement. Page consultée le 20/11/2015.

<sup>27</sup> Superficie Agricole Utilisée

<sup>28</sup> Bossard C. et al. Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants - Premiers résultats. INVS. Septembre 2013

résultats restent à confirmer pour les années suivantes (une nouvelle publication INVS est attendue prochainement)<sup>29</sup>.

Concernant les données de santé, la Basse-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais montrent un taux de mortalité par suicide supérieur à la moyenne nationale, respectivement 23.4 et 21.8 pour une moyenne nationale de 16.8 pour 100 000 habitants. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, quant à elle, présente un taux inférieur à la moyenne nationale avec 15.7 décès par suicide pour 100 000 habitants.

Les 21 entretiens sont répartis comme suit :

- 7 entretiens réalisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 7 personnes
- 6 entretiens en région Basse-Normandie, dont 3 avec des couples, soit 9 personnes
- 8 entretiens dans le Nord-Pas-de-Calais, dont 2 avec des couples et 1 avec un parent, soit 11 personnes.

---

<sup>29</sup> Observatoire National du Suicide. Suicide Connaître pour prévenir : dimensions nationales, locales et associatives. 2<sup>ème</sup> rapport. Février 2016.

## Résultats thématiques

Les résultats se déclinent autour de trois grandes thématiques<sup>30</sup> :

- Le contexte de l'entreprise familiale
- Les problèmes rencontrés par l'exploitant agricole, leurs conséquences et les solutions mises en œuvre
- Les expressions du mal-être et les ressources disponibles pour y faire face

### Contexte de l'entreprise familiale

Quand les agriculteurs parlent de leur métier, ils parlent de leur famille (125)<sup>31</sup> : ils évoquent surtout leurs parents mais aussi leurs enfants, leur conjoint, voire la famille élargie. La pression familiale apparaît d'emblée (38), elle s'exerce à travers l'idée de garder le patrimoine ou de continuer l'exploitation malgré les dettes, « *les parents veulent qu'on continue, on a tout fait nous-mêmes* ». Leur installation est pour la plupart une affaire de famille. Dans le panel des 27 agriculteurs, 18 sont issus d'une famille d'exploitants. La transmission familiale s'est faite comme une évidence (28). Le futur agriculteur était par exemple l'aîné ou encore celui qui était le plus en difficulté à l'école « *je suis agriculteur depuis 53 ans, depuis la naissance, je suis né ici* »<sup>32</sup>, « *j'étais l'aîné, j'étais tout de suite au boulot* ». La plupart ont d'ailleurs été pendant des années aide familial avant de prendre eux-mêmes le statut d'exploitant.

La transmission familiale est vécue de deux façons :

- soit la personne s'est appropriée et a transformé son outil de travail,
- soit la transmission est vécue comme une pression :
  - il y a un patrimoine à conserver « *mes parents ont fait un très beau truc* »
  - et un challenge à relever « *c'est aussi l'occasion de montrer si je suis aussi mauvais que mon père l'a toujours dit* ».

---

<sup>30</sup> Le détail des occurrences par thématique est disponible en annexe (Cf. Annexe 1 page 61)

<sup>31</sup> Le chiffre entre parenthèses informe sur le nombre d'occurrences pour le thème abordé. Exemple : Une affaire de famille (125) : l'installation et la vie de l'exploitation est liée à la famille, cette idée apparaît 125 fois. Elle se décline ensuite en plusieurs idées fortes qui sont aussi chacune quantifiée (chiffre avec une taille de police plus petite):

- La pression familiale (38)
- La transmission familiale comme une évidence (28)
- La transmission familiale vécue comme une pression (26)
- Toute la famille est concernée par l'activité de l'exploitation (16)
- Transmettre : un but en soi (13)
- Refus que les enfants reprennent (4)

<sup>32</sup> Les expressions en italique sont extraites des entretiens

La pression apparaît nettement dans les entretiens quand la situation est subie : l'exploitant est agriculteur comme son père, son oncle ou son grand-père, avec un patrimoine à conserver et un savoir-faire familial dont il faut se montrer à la hauteur.

Toute la famille de l'agriculteur est concernée par l'entreprise (16) « *les deux fils travaillent avec leur père, en plus de leur travail* », autant pour les ascendants que pour les descendants. Transmettre à son tour à ses enfants devient, pour certains agriculteurs interviewés, un but en soi (13), il s'agit même de la motivation première au règlement de la dette : « *je préfère vivre sans rien mais transmettre la ferme à mon gamin pour qu'il ne soit pas endetté* ». Peu sont ceux qui expriment un refus de voir leurs enfants reprendre l'exploitation, au vu des difficultés qu'ils ont eux-mêmes rencontrées (4).

---

La littérature et les interviews menées montrent une entreprise agricole très liée à la transmission familiale du patrimoine et du faire-valoir<sup>33</sup>. Pourtant, les études montrent que seul un tiers des chefs d'exploitation de 55 ans et plus, et non encore retraités en 2010, déclare connaître son successeur, soit 42 000 chefs d'exploitation et dans les  $\frac{3}{4}$  des cas, le futur successeur est un membre de la famille<sup>34</sup>. La transmission familiale reste majoritaire malgré l'évolution du modèle agricole avec des exploitations moins nombreuses et plus grandes. Notons que malgré la transmission familiale, les coûts d'installation restent conséquents pour les jeunes agriculteurs.

La question soulevée par cette étude est de savoir si le choix d'installation du jeune héritier est délibéré ou non. Certains agriculteurs interviewés parlent de choix véritables alors que d'autres insistent sur un engagement dans l'exploitation dès leur plus jeune âge, avant d'avoir pu discerner leurs propres choix de vie. Plus tard vers 20 ans, 30 ans ou 40 ans, alors que la fratrie a pris son indépendance, ces agriculteurs témoignent de signes de souffrance à cause d'une situation qui finalement a été subie et qui les empêche d'être réellement autonomes. Pour Michèle Salmona, le groupe familial a été intégré au développement de l'activité agricole et à sa modernisation. Il maintient une forme de domination par ceux qui ont la "place haute" : le père, ou le mari et qui exerce le pouvoir<sup>35</sup>.

Il semble que cet élément soit un facteur de risque pour la santé mentale, d'autant plus si l'emprise du père reste forte sur la gouvernance de l'entreprise. Il est constaté une limitation importante des marges de manœuvre de l'exploitant : entre reprise subie et emprise patriarcale, entraînant, pour ces situations particulières, un risque proche de ce que est

---

<sup>33</sup> Bosse Platière H. L'avenir familial de l'exploitation agricole. *Economie rurale*, 289-290. 2005. 10-29

<sup>34</sup> Agreste. La transmission des exploitations agricoles. Les dossiers n°29. Septembre 2015

<sup>35</sup> Salmona M. Souffrances et résistances des paysans français. L'Harmattan. 1994.

décrit dans le modèle Karasek : une forte demande psychologique et une faible latitude décisionnelle, ce qui représente un risque pour la santé physique et psychique<sup>36</sup> (le modèle Karasek est plus amplement décrit page 40).

Comme pour les petites entreprises de l'artisanat ou de commerce, le caractère familial des exploitations agricoles renvoie 1) à la question de la transmission, 2) à la perméabilité des sphères privée et professionnelle et 3) à la latitude décisionnelle du repreneur. Cette logique d'engagement familial dans le travail montre l'importance d'une adhésion totale au projet pour l'exploitant mais aussi pour ses proches, avec un investissement corps et âme dans l'outil de travail<sup>37</sup>.

Une étude québécoise montre que les agriculteurs les plus à risque de se suicider sont ceux qui ne se voient pas faire un autre métier : « ils ont bien souvent grandi sur une ferme. S'ils doivent vendre à cause d'une faillite ou d'un épuisement, cela signifie qu'ils n'ont pu transmettre le patrimoine »<sup>38</sup>.

Pour les professionnels de psychiatrie interviewés, le travail thérapeutique engagé avec les agriculteurs concerne l'évolution de cette idée : depuis le "vouloir maintenir à tout prix l'héritage reçu" vers la prise de décision d'arrêter l'exploitation.

L'exploitant issu du milieu agricole est dès son plus jeune âge aux prises avec les questions de l'héritage familial : travailler sur l'exploitation parentale dès l'adolescence, hériter d'un patrimoine et le transmettre à son tour, vivre sur son lieu de travail, souvent à côté des générations précédentes et disposer de peu de marge de manœuvre dans les décisions et manières de faire. Ces éléments témoignent d'ores et déjà d'une forte pression subie et d'un investissement considérable dans l'outil de travail.

---

<sup>36</sup> INRS. Stress et risques psychosociaux : concepts et prévention. Documents pour le Médecin du travail. N°106. 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

<sup>37</sup> Madelrieux S, Terrier M. L'inscription de la famille dans le travail et la vie des petites entreprises. Lecture à partir d'entreprises agricoles. Journée d'étude Le travail dans les Très Petites Entreprises, Dec 2013, Lyon, France.

<sup>38</sup> Lafleur G. Producteurs de lait en détresse. Journal L'UQAM, vol. XXXIX, N°9, Janvier 2009.

## Les problèmes rencontrés sur l'exploitation

### *L'endettement et le manque de revenu*

Les difficultés financières représentent le problème majeur des agriculteurs interviewés (236), avec en premier lieu la description des dettes (148), en second lieu la pression des créanciers (46) et pour finir le manque de revenu pour la famille (42).

L'importance de l'endettement est à l'origine de la demande d'aide initiale faite à l'association Solidarité Paysans pour 15 agriculteurs sur les 21 interviewés. Les dettes s'étalent de 3 000 à 800 000 euros. Les causes de l'endettement sont exprimées de 3 façons :

- Un investissement trop important par rapport au résultat,
- Des travaux de mise aux normes impossibles par manque de trésorerie,
- Les prix de vente insuffisants par rapport aux charges.

Les agriculteurs décrivent à la fois le poids de l'endettement, le manque de trésorerie et le déficit financier de leur entreprise. « *J'ai perdu beaucoup, j'ai trop investi et je n'étais pas suffisamment équipé* » raconte un maraîcher qui s'est agrandi face à la forte demande de sa clientèle. Les relations avec les créanciers sont extrêmement tendues, en particulier avec les banques ou les fournisseurs (aliments, plants, etc.). Cette pression cesse à partir du moment où il y a une mise en redressement judiciaire de l'exploitation. Avec le vétérinaire ou le mécanicien, les professionnels dont les exploitants sont proches, les agriculteurs préfèrent négocier à l'amiable.

Le manque de revenu est une réalité pour la plupart des familles : « *je n'ai rien, rien du tout, rien pour bouffer* ». Seules deux familles n'ont pas évoqué cette difficulté quotidienne.

Parmi les personnes interrogées :

- 8 familles vivent avec le RSA,
- 5 vivent avec les revenus de la ferme (dont 2 avec presque rien)
- 3 ont arrêté l'exploitation et trouvé récemment un emploi salarié
- 2 vivent avec la retraite d'un parent
- 2 ont un conjoint qui travaille en dehors de l'exploitation
- et 1 personne a une pension d'invalidité.

---

Globalement, les études observent la persistance de l'existence des bas revenus dans l'agriculture<sup>39</sup>, avec des conditions de vie très dégradées dans de nombreuses exploitations.

---

<sup>39</sup> Olm C., Simon M-O. Les conditions de vie des exploitants agricoles à faibles revenus. CREDOC. Décembre 2001

La pauvreté des exploitants apparaît souvent peu visible au premier abord, à cause de conditions satisfaisantes de logement et d'équipement. Cependant, ces conditions masquent les difficultés financières relevées par l'absence de loisirs, la faiblesse de la sociabilité ou de l'accès aux soins.

Le taux de pauvreté des agriculteurs reste supérieur à la moyenne : 24% des agriculteurs contre 13% de la population française en 2006 (sachant que ce taux ne tient pas compte du patrimoine)<sup>40</sup>.

Malgré les soutiens financiers massifs européens et nationaux à l'agriculture, l'assiette de cotisations des exploitants agricoles globale reste faible : 71% d'entre eux déclarent des revenus inférieurs au SMIC en 2002, avec des écarts qui se creusent dans la profession. Ces financements privilégient les plus grandes exploitations alors que chez les plus modestes subsiste une grande pauvreté<sup>41</sup>. Les agriculteurs sont soumis à une incertitude constante de revenus, surtout pour les plus fragiles dont la trésorerie est faible voire négative.

Pour 32% des exploitations, le résultat courant avant impôts est inférieur à 10 000 euros par an par exploitant<sup>42</sup>, avec des écarts qui se creusent depuis les années 2000 entre les résultats les plus bas et les plus élevés. Les moyennes et grandes exploitations déclarent un revenu agricole moyen de 23 900 euros<sup>43</sup> (sachant que les petites exploitations sont généralement soumises au régime du forfait agricole, leurs données financières sont indisponibles, elles représentent malgré tout 36% des exploitations).

Sans subvention, 52% des exploitations auraient eu un résultat négatif en 2013, contre 16% après subventions<sup>42</sup>.

Face à l'insuffisance de revenus, 15 700 foyers appartenant au régime des non-salariés agricoles de la MSA ont perçu le RSA au cours de l'année 2013<sup>44</sup>.

En 2013, l'endettement des exploitations s'élève en moyenne à 181 000 euros (228 000 euros pour un chef d'exploitation de moins de 40 ans) mais ce chiffre est variable : il est inférieur à 50 000 euros pour 29% des exploitations et supérieur à 300 000 euros pour 18% d'entre elles<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> Agreste. Les agriculteurs dans la société française. Les dossiers n°14. Avril 2010.

<sup>41</sup> Rance E. La protection agricole des exploitants agricoles en mutation. *Revue française des affaires sociales* 4/2002 (n° 4), p. 189-218

<sup>42</sup> Agreste. Résultats économiques de l'agriculture. Résultats des exploitations 2013.

<sup>43</sup> Delame N. Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs. *Emploi et revenus des indépendants*. INSEE. Edition 2015.

<sup>44</sup> MSA, Direction des études, des répertoires et des statistiques. Le RSA au régime agricole – Situation à fin 2013 – Septembre 2014.

<sup>45</sup> Agreste. Résultats économiques de l'agriculture. Résultats des exploitations 2013.

La situation économique de l'entreprise est d'emblée un facteur fragilisant avec un endettement exponentiel des exploitations et des revenus incertains. Les exploitants rencontrés peinent à honorer leurs échéances de remboursement. Ils expriment une forte contrainte subie par les créanciers et une atteinte à leur fierté. Dans un contexte économique difficile, où il n'est pas rare de « travailler pour rien », les exploitants rencontrés souffrent d'un manque de reconnaissance financière du travail accompli. Ils demandent à vivre de leur travail, sans dépendre des aides allouées.

## **Les conflits**

Les conflits sont la deuxième cause de problèmes identifiés dans les entretiens (174). La première source de conflit est la famille (51), principalement avec le père dont l'emprise reste très prégnante dans les exploitations : « *il ne me fait pas peur mais un peu quand même* ».

Autres différends décrits pendant les entretiens : les conflits avec l'ex-conjoint (39) à propos des enfants, avec l'associé (25) « *je ne peux plus le voir* », avec un voisin (17), avec des situations critiques allant jusqu'à des menaces de mort.

---

Les associations sous forme de sociétés en agriculture sont de plus en plus fréquentes<sup>46</sup>. Elles ont notamment pour avantage de libérer des moments consacrés à la famille mais restent une source de conflit non négligeable. Ce point a d'ailleurs été cité dans les interviews des professionnels du secteur agricole ou judiciaire et des professionnels de santé : les difficultés relationnelles dans les groupements sociétaires représentent une source de mal-être chez les exploitants agricoles. Les acteurs évoquent les conflits comme première cause de ruptures de GAEC. Or, en 2010, une exploitation sur trois prend la forme d'une société<sup>47</sup> : GAEC, EARL ou SCEA<sup>48</sup>. La main d'œuvre dominante y est souvent familiale, avec les risques de conflits qui accompagnent ce type d'association.

Il est intéressant de noter le paradoxe que l'étude met en évidence : l'agriculteur travaille souvent seul compte tenu de la mécanisation des exploitations. Les difficultés financières l'isolent encore un peu plus (Cf. Expressions du mal-être, page 37) mais pourtant la question des relations sociales, familiales et professionnelles est très présente soit en tant qu'objet de

---

<sup>46</sup> Agreste France. Exploitations et population agricoles. Enquête structure 2013. Mémento 2015.

<sup>47</sup> Agreste. Les structures. Mémento 2014.

<sup>48</sup> GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée, SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole.

support social, soit objet de conflits. Les agriculteurs sont aux prises avec des enjeux relationnels complexes : pression familiale pour conserver l'exploitation et poursuivre le travail accompli par la ou les générations précédentes ; implication « subie » pour le conjoint (voire toute la famille) ; support familial et social et relations interpersonnelles conflictuelles.

Les conflits apparaissent comme la deuxième cause de mal-être des exploitants, que ce soit avec un membre de la famille, l'ex-conjoint, l'associé ou le voisin. Les formes de groupement désormais fréquentes en agriculture accentuent cette problématique.

### **Autres problèmes**

De par la pression financière, l'exploitation agricole apparaît comme une entité dont l'équilibre est précaire. La situation peut être tendue pendant plusieurs années, voire toute la vie de l'exploitant. L'alerte est souvent donnée au moment où un évènement provoque un déséquilibre : un accident, un conflit, un divorce, un décès, une maladie, un problème sanitaire sur l'exploitation, ou encore un investissement trop lourd, comme par exemple l'obligation de mise aux normes. Le système s'enraye et les problèmes s'enchaînent, avec un effet « boule de neige » : un problème en entraînant un autre parce qu'on ne peut plus investir ou réagir sereinement, à cause d'une pression déjà trop présente. L'accumulation des problèmes avec aggravation de la situation est une idée qui revient 95 fois dans les entretiens : une trésorerie insuffisante entraîne un retard de traitement dans les cultures, avec une mauvaise récolte à suivre, des négligences de soins sur le troupeau avec des pertes sur le cheptel, un non-paiement du centre de gestion avec pour conséquences l'absence de bilan comptable pour une demande de RSA, etc. *« On avait 4 900 euros d'assurance par an chez X, ils n'ont pas de geste commercial suite à une erreur de leur part, j'ai résilié l'assurance le 31 décembre. Et j'ai eu le feu à la ferme le 11 février, je n'étais plus assuré ».*

Les problèmes de santé, à l'exclusion de ceux identifiés par l'agriculteur comme étant dus au stress, apparaissent sous 77 items, dont 51 fois à cause du travail (accident, troubles musculo-squelettiques).

Après les problèmes financiers, les conflits, l'accumulation de problèmes et les problèmes de santé, viennent dans une moindre mesure : les problèmes administratifs (27), avec une surcharge de papiers à traiter et l'empilement de réglementations opaques, avec des déclarations PAC à remplir sans véritable connaissance des règles du jeu. Viennent ensuite les problèmes judiciaires (15) et sanitaires (11).

---

Le climat au travail a un effet significatif sur l'état de santé des actifs<sup>49</sup>. Maladies professionnelles et accidents du travail doivent être surveillés pour estimer leur bien-être.

En 2012, pour les affiliés agricoles de la MSA, les troubles musculo-squelettiques représentent 93% du total des maladies professionnelles reconnues<sup>50</sup>. Les secteurs de la viticulture et de l'élevage des gros animaux sont les plus concernés.

Au cours de l'année 2013, 15 414 accidents du travail avec arrêt indemnisé ont été enregistrés par la MSA, dont 82% concernent des hommes, soit 33 accidents pour 1 000 chefs d'exploitation. Les animaux sont en cause dans 1 accident sur 5. Comparativement, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés a enregistré un indice de fréquence de 34 accidents pour 1 000 salariés<sup>51</sup>, des chiffres proches de ceux des chefs d'exploitation agricole.

Le secteur de l'agriculture-sylviculture-pêche est le domaine d'activité qui présente le taux de mortalité par accident du travail le plus élevé<sup>52</sup>, avec un taux de 28 pour 100 000 travailleurs, soit le double du secteur des transports (14 pour 100 000) et de la construction (13 pour 100 000). En 2013, 79 chefs d'exploitation sont décédés à la suite d'un accident du travail, principalement des éleveurs bovins<sup>53</sup>.

Le stress et la fatigue sont reconnus comme augmentant les risques d'accident, principalement en cas de surcharge de travail et de problèmes financiers, quand le nombre d'heures travaillées est supérieur à 40h par semaine<sup>54</sup>.

Mais il est intéressant de noter que les non-salariés déclarent moins d'accidents que les salariés du monde agricole, alors que le secteur d'activité est le même. Les raisons sont les identiques à celles évoquées pour tous les indépendants : pression financière, contraintes de tâches qui ne peuvent être reportées. De plus, les indemnités journalières offertes ne leur permettent pas d'être véritablement remplacés : il est en effet observé une carence de 7 jours suivant la déclaration (3 jours en cas d'hospitalisation), puis une indemnité de 20 euros

---

<sup>49</sup> Niedhammer I. et al. « Exposition aux facteurs psychosociaux au travail du modèle de Karasek en France : étude méthodologique à l'aide de l'enquête nationale Sumer. », *Travailler* 1/2007 (n° 17).

<sup>50</sup> MSA. Observatoire économique et social. En 2012, 4900 troubles musculo-squelettiques ont été reconnus pour les affiliés au régime agricole. Synthèse janvier 2015.

<sup>51</sup> Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés. Risque AT 2013 : statistiques de sinistralité tous CTN et par CTN. Novembre 2014.

<sup>52</sup> Brière J. Chevalier A. Imbernon E. Les accidents mortels d'origine professionnelle en France, 2002-2004 in Surveillance épidémiologique des risques professionnels, quoi de neuf ? Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire 2012 (22-23). INVS.

<sup>53</sup> MSA. Direction des Etudes des Répertoires et des Statistiques. Statistiques des risques professionnels des non-salariés et des chefs d'exploitation agricole ; Données nationales 2013. Janvier 2015.

<sup>54</sup> INSERM. Stress au travail et santé : Situation chez les indépendants. Expertise collective. Juin 2011.

par jour entre le 8<sup>ème</sup> et le 28<sup>ème</sup> jour puis de 27 euros par jour, sachant qu'un service de remplacement propose ses services pour environ 20 euros de l'heure (+50% les week-ends) si l'agriculteur n'a pas d'assurance.

L'équilibre d'une exploitation est fragile. L'exploitant peut facilement perdre pied quand il doit faire face à un évènement négatif : maladie, divorce, ou investissement supplémentaire contraint. La situation se dégrade progressivement, avec un effet « boule de neige » entraînant des problèmes concomitants.

### ***La pression subie et le mal-être inévitable des agriculteurs rencontrés***

Outre les pressions précédemment décrites : problèmes financiers, conflits, contexte familial, etc., les agriculteurs font état de :

- Contraintes liées aux conditions de travail (98),
- Pression liée au regard social (51).

Une forme de tension est exercée par le métier lui-même à cause d'une surcharge et de conditions de travail difficiles (51) dues à l'impossibilité d'investir ou d'être remplacé : « *l'année avec le stagiaire ça a permis d'alléger le boulot* ». La pression liée au travail est également due aux contraintes (47), principalement dans les élevages, en particulier avec la traite matin et soir, 365 jours par an. Cette astreinte a des impacts évidents sur la vie de famille et la vie de couple : « *Je me rendais compte que la ferme me prenait trop de temps et que je n'étais pas auprès de ma femme mais j'étais impuissant* ».

Une autre forme de pression exprimée lors des entretiens est la loi du silence qui règne en milieu rural. Le regard social pèse sur la situation d'endettement « *ça ne se dit pas c'est honteux* ». Les familles n'en parlent ni à leurs voisins, ni à leurs parents ou frères et sœurs. Parmi tous les agriculteurs rencontrés, un seul parle librement de sa situation d'endettement. Sinon, l'expression est celle de la honte, de la peur du jugement mais aussi une façon de se protéger de l'avidité d'un voisin qui voudrait agrandir son exploitation reprenant les parcelles de celui qui est en difficulté.

Une autre conséquence de la peur du regard social est le non recours aux soins (14) par honte de s'adresser à nouveau à un praticien quand un chèque a été refusé par la banque.

D'après la littérature<sup>55</sup>, les exploitants travaillent 54 heures par semaine en moyenne, avec de fortes variations d'une semaine à l'autre, dues aux travaux saisonniers et aux astreintes de week-end. Les artisans travaillent en moyenne 52h, les cadres 42h et les ouvriers 36.5h. Les temps libres sont aléatoires en agriculture et surtout en décalage par rapport aux temps de loisirs habituels. La vie privée est rarement épargnée par le travail sur l'exploitation. L'exploitation envahit l'espace et le temps de la famille. La séparation de la sphère privée et de la sphère professionnelle n'existe pas<sup>56</sup>.

Outre le nombre important d'heures passées au travail, les agriculteurs décrivent les contraintes liées à l'élevage autour de deux types d'impact : l'un sur la vie de famille et la vie de couple, laissant peu d'espace de détente ; l'autre sur la santé. 35% des exploitants agricoles déclarent que leur vie professionnelle a un impact négatif sur leur santé<sup>57</sup>.

Les agriculteurs se plaignent peu de la surcharge de travail pendant les entretiens mais présentent une attitude de type « il faut faire face » ; quoiqu'il arrive, faire face au travail et aux difficultés. Ils ont grandi dans une culture qui valorise le travail et l'effort<sup>58</sup>, sans se plaindre. La valeur travail est primordiale dans la culture paysanne. Les individus s'épuisent au fur et à mesure des années, physiquement mais aussi psychiquement. En effet, dans les études réalisées, les agriculteurs se disent « très stressés »<sup>59</sup>, tendus ou « sur-engagés » dans leur travail : 35% des exploitants agricoles sont touchés par un travail excessif<sup>60</sup>.

Les agriculteurs sont vulnérables aux facteurs de stress familiaux (divorce, etc.) et financiers, de par l'imbrication de leur vie privée et professionnelle<sup>61</sup>. Ils éprouvent des difficultés à reconnaître les signes de détresse : « ils se voient comme des gens fiers, robustes, qui ne se plaignent jamais » et sont peu enclins à prendre soin d'eux-mêmes.

En milieu rural, le statut professionnel définit l'identité de chacun, notamment pour les chefs d'exploitation et leur famille. Il devient alors encore plus difficile d'assumer socialement la perte de ce statut ou les difficultés financières de l'entreprise. Pendant les entretiens, les agriculteurs expliquent qu'ils ne parlent de leurs difficultés ni à leur famille, ni à leurs voisins ;

---

<sup>55</sup> Agreste. Les agriculteurs dans la société française. Les dossiers n°14. Avril 2010.

<sup>56</sup> Jacques-Jouvenot D. Faire et défaire des affaires en famille.

<sup>57</sup> Technologia, *Etude clinique et organisationnelle permettant de définir et de quantifier le burn out - Apports quantitatifs*. Février 2014.

<sup>58</sup> Agreste. Les agriculteurs dans la société française. Les dossiers n°14. Avril 2010.

<sup>59</sup> Simkin S et al. Stress in farmers. A survey of farmers in England and Wales. Occupational and environment medicine. 1998.

<sup>60</sup> Agreste. Population agricole, formation et recherche. Les conditions de travail. GraphAgri 2015.

<sup>61</sup> Lafleur G. Producteurs de lait en détresse. Journal L'UQAM, vol. XXXIX, N°9, Janvier 2009

la simple évocation de recourir aux minima sociaux est vécu comme une honte<sup>62</sup>, avec un poids conséquent du regard et du jugement social.

En outre, les professionnels du secteur agricole ou judiciaire et les professionnels de santé interviewés témoignent de sollicitation d'un nombre non négligeable de grosses exploitations, contrairement aux décennies passées. Depuis 2008, avec la crise du lait, de grosses exploitations subissent des pressions financières et une importante charge de travail. En cas de départ à la retraite ou de mésentente dans un GAEC, la personne qui s'en va n'est pas remplacée, faute de moyens, alors que la charge de travail reste identique, fragilisant ceux qui restent sur l'exploitation.

Ils décrivent des situations fragiles d'exploitants dits « agri-managers », qui sont à la tête de grosses exploitations et vivent des situations de stress intense dû à la pression économique et la surcharge de travail. Cette nouvelle forme de mal-être psychologique attire l'attention autour de la question de la souffrance au travail en agriculture. Les conditions de travail, sous pression, fragilisent la santé des individus et en particulier leur santé mentale, quelle que soit la taille de l'exploitation.

Michèle Salmona parle de pression sociale, avec une obligation de réussite. Depuis la modernisation agricole, il existe une forme d'exemplarité sociale et économique qui fonctionne comme un système de pression. La souffrance éprouvée est exacerbée par la peur de l'échec transmise dans le milieu rural<sup>63</sup>.

Outre la pression liée aux problèmes de l'exploitation en tant que tels, c'est la pression exercée par le travail lui-même qui est exprimée par les chefs d'exploitation avec ses contraintes et sa surcharge de travail, sans qu'ils ne parviennent à protéger ni leur sphère privée, ni leur santé. Ce phénomène peut toucher tous types d'exploitations. Aux conditions de travail difficiles s'ajoute une culture rurale valorisant la force et la robustesse ; elle réclame de faire face au travail exigeant de l'agriculture, accentué par une peur du jugement exacerbée en milieu rural.

---

<sup>62</sup> Baronnet J. et al. Etude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique. ONPES. FORS recherche sociale. Mai 2014

<sup>63</sup> Salmona M. Souffrances et résistances des paysans français. L'Harmattan. 1994.

## **Un terreau de sentiments négatifs**

Les problèmes rencontrés sur l'exploitation provoquent l'isolement (45), voire l'exclusion. Pour 35 items, l'isolement est dû à la mise en redressement judiciaire de l'exploitation, bouleversant les rapports habituels d'entraide entre voisins : « *Il n'y a plus qu'une seule personne qui veut bien venir ensiler à la maison maintenant* ».

Les agriculteurs et leur conjoint vivent ces problèmes avec un fort sentiment d'impuissance (41) « *comment voulez-vous faire quand on vous demande de l'argent et que vous n'en avez pas ?* ». Ils expriment aussi un besoin d'être reconnus pour le travail qu'ils fournissent (35). L'inquiétude est très présente dans leur discours (35) « *qu'est-ce qu'on va faire après ?* », tout comme l'insatisfaction (29).

Les personnes interviewées parlent ensuite des difficultés de couple causées par les problèmes de l'exploitation (37), soit à cause de l'irritabilité « *je suis devenu agressif, elle accuse le coup mais jusqu'à quand* », soit à cause des exigences du travail « *je n'en pouvais plus, il travaillait tellement, on n'avait plus de vie* ».

Les agriculteurs et leurs conjoints expriment également une vie de privation (31), sans vacances ni sortie. Cette question les touche particulièrement parce qu'elle affecte leurs enfants, ne pouvant subvenir convenablement à leurs besoins (alimentation, financement des études, loisirs...).

Les sentiments d'injustice (16) et d'échec (13) sont présents dans leur discours « *j'aurais voulu vivre autre chose* ». Certains expriment une forme de déni (11) « *on laisse couler, comme c'est insupportable, il arrivera ce qui arrivera* », associé à des idées fatalistes (8) « *on s'est débrouillé comme on a pu* ».

---

La situation des agriculteurs en difficultés croise les données disponibles relatives à la précarité sociale, en particulier sur la pauvreté en milieu rural. Les publics pauvres en milieu rural sont peu visibles, principalement à cause d'un sentiment de honte, associé à la perte de liens sociaux et de solidarité sur ces territoires<sup>64</sup>. De plus, la faible disponibilité des services sur le territoire rural renforce le fort isolement social ressenti par les populations.

Les conséquences de la précarité en milieu rural sont économiques mais aussi psychosociales : repli sur soi, restrictions des dépenses, crainte du lendemain. La situation d'endettement déclenche des mécanismes de défense, comme le déni, qui permettent à

---

<sup>64</sup> Baronnet J. et al. Etude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique. ONPES. FORS recherche sociale. Mai 2014

l'individu de se protéger, temporairement, d'une réalité trop douloureuse<sup>65</sup> et de ne pas être submergé par l'angoisse.

Les professionnels du secteur agricole ou judiciaire et les professionnels de santé interviewés soulignent que la charge de travail confine également les agriculteurs sur leur exploitation, d'autant plus s'ils rencontrent des difficultés économiques. La stigmatisation et la surcharge de travail renforcent l'isolement social.

Les difficultés rencontrées par les chefs d'exploitation provoquent certes isolement, problèmes de couple et privation mais favorisent aussi le développement de sentiments négatifs préjudiciables à une bonne santé mentale : impuissance, non-reconnaissance, inquiétude, insatisfaction, sentiment d'échec, autant de perceptions qui nuisent à l'individu.

### ***Solutions mises en œuvre (ou pas)***

Face aux problèmes rencontrés sur l'exploitation, en fonction de l'ampleur des difficultés mais aussi de la personnalité de l'exploitant, les agriculteurs peuvent avoir trouvé ou non des solutions. Certains peuvent d'ores et déjà témoigner des solutions mises en place (145), comme un changement de statut, un travail salarié à l'extérieur de l'exploitation ou une nouvelle source de revenu (54). La solution énoncée par l'exploitant peut également être la solidarité (30), des voisins ou de la famille. Certains expliquent également comment ils ont réussi à baisser leurs charges (28) « *on essaie d'être autonomes dans l'alimentation des bêtes* ». D'autres parlent d'une autre source de financement pour payer la dette (20) comme la vente d'une parcelle, d'un bien ou de bétail. La négociation avec les créanciers (13) est une solution peu mise en avant contrairement aux résultats attendus.

Pour traiter des problèmes, la réponse principale passe par une prise de décision (97) : faut-il arrêter ou continuer l'activité ? Le choix est difficile pour deux raisons : c'est souvent le projet de toute une vie auquel il faut renoncer et le patrimoine familial est en jeu. La décision demande réflexion : « *arrêter ça se prépare* ». Les agriculteurs souhaitent que ce choix ne leur soit pas imposé mais qu'ils puissent exercer leur libre arbitre et prendre le temps de décider. Pour certains, la décision d'arrêter est désormais claire et liée à l'idée de faire ses propres choix, en dehors de la pression familiale (30). Pour d'autres, ils ont fait le choix, en toute conscience, de rester dans un métier auquel ils tiennent plus que tout : « *j'aime trop ce que je fais* » (24). Cette étude montre que la décision est souvent liée à l'âge de l'exploitant : à quelques années de la retraite, le choix est souvent celui de se maintenir en activité « *j'ai*

---

<sup>65</sup> Ionescu S., Jacquet M-M., Lhote C. Les mécanismes de défense. Théorie et clinique. Nathan, 1997.

*57 ans, j'aimerais aller jusqu'au bout* ». D'autres ont la certitude de ne pas savoir faire autre chose et de ne pas pouvoir se réorienter professionnellement.

Parmi les solutions mises en œuvre, le redressement ou la liquidation judiciaire s'imposent à certains (74), avec la nécessité de prendre le temps de cette décision, pour évaluer, se préparer, accepter (20). Cette solution est tout d'abord un soulagement (13): « *il faut passer par là pour pouvoir respirer* ». Elle apparaît aussi comme une stratégie (8): pour atteindre la retraite puis vendre ou pour protéger les cautions (qui risquent d'être actionnées en cas de liquidation).

Ces deux options, redressement ou liquidation judiciaire, sont aussi décrites par certains agriculteurs comme des solutions inacceptables (11): « *il était hors de question d'étaler les fournisseurs sur 15 ans* ». La relation aux fournisseurs est importante (16). Il devient important de préserver les liens les plus privilégiés avec les fournisseurs et artisans locaux. Le redressement judiciaire signifie aussi la fin d'une possibilité d'emprunt (16), empêchant le remplacement du matériel, avec des conséquences sur la pénibilité du travail.

Autre solution mise en œuvre: la demande d'aide (50), principalement adressée à l'association Solidarité Paysans pour évaluer, conseiller et faire de la médiation (19) « *c'est impossible de négocier avec les banques sans avoir le soutien de l'association* ». L'aide demandée est ensuite de type juridique, administrative et comptable (13). Les valeurs d'anonymat, de disponibilité et de libre choix de l'association sont appréciées (10). Autres services sollicités dans une moindre mesure, compte tenu de la sélection des personnes interviewées: les assistantes sociales de la MSA et la chambre d'agriculture.

A côté des agriculteurs qui ont pu avancer vers la mise en place de solution, se trouvent ceux qui vivent une situation qu'ils jugent sans issue (37), comme par exemple l'impossibilité à trouver un repreneur. Un troisième groupe d'agriculteurs décrit des projets à venir (29), souvent exprimés comme l'ultime espoir de sauver la situation, par la vente d'une parcelle constructible par exemple.

---

D'après les professionnels du secteur agricole ou judiciaire et les professionnels de santé interviewés, la présence d'intermédiaires soulage les exploitants et permet la diminution de la pression quotidienne. Ils peuvent jouer le rôle de conciliateur avec l'ensemble des créanciers.

Selon eux, « les moins mauvaises solutions sont celles de l'agriculteur » et le redressement judiciaire a toute sa place dans l'accompagnement des situations agricoles difficiles. La demande d'aide doit même être la plus précoce possible, afin de prévenir une situation trop

dégradée. Il s'avère qu'elle est souvent tardive, la liquidation judiciaire est alors difficile à éviter, ce qui entretient encore un peu plus l'image négative de la réponse juridique.

Il est intéressant de noter que les agriculteurs ont besoin de temps pour prendre leurs décisions, même quand la situation est dégradée et urgente. Ce temps permet de réaliser, d'accepter et de prendre position. Alors la décision devient acceptable et provoque un véritable apaisement.

A côté des nombreuses solutions mises en œuvre par les exploitants, il apparaît que la prise de décision est une étape importante du cheminement des exploitants. Oser demander de l'aide, continuer l'activité, faire un redressement judiciaire ou une liquidation, demande du temps mais permet au final de trouver une issue acceptable, qui soulage de la forte pression exercée par l'endettement.

## L'expression du mal-être chez les agriculteurs interviewés

Pendant les entretiens, les agriculteurs ont pu s'exprimer sur le sentiment de mal-être éprouvé (809). Plusieurs grandes catégories ont été formées :

- Troubles de l'humeur (170)
- Troubles anxieux (103)
- Irritabilité (88)
- Discours sur le suicide (87)
- Sentiment de solitude (78)
- Désespoir (63)
- Déprime (52)
- Epuisement / fatigue (47)
- Problèmes de concentration (30)
- Atteinte à l'estime de soi (30)
- Troubles du sommeil (25)
- Problèmes physiques identifiés comme étant dus au stress (17)
- Stress (14)

**Les troubles de l'humeur** regroupent pour cette étude la dépression et le burn out. Il s'agit pour cette catégorie de diagnostics établis par un professionnel de santé, rapportés pendant l'entretien et parfois agrémenté de prescriptions médicamenteuses d'antidépresseurs (aucun diagnostic n'est posé pendant l'entretien).

La fragilité psychologique est soit décrite par l'exploitant comme antérieure à l'installation soit liée aux tensions qui s'accumulent et à l'épuisement qui s'installe : « *Il ne dormait plus la nuit, il me réveillait toutes les 5 minutes en disant : allez viens on va parler de la ferme, on ne va pas y arriver, on est ruiné* » raconte la femme d'un agriculteur qui a été hospitalisé pour burn out et mis en arrêt de travail pendant 18 mois.

Pendant ces périodes de dépression, les agriculteurs témoignent d'une activité professionnelle ralentie « *je n'arrivais plus à m'occuper de mes bêtes* », d'années noires pendant lesquelles ils travaillent et retournent se coucher dans la journée ou pendant lesquelles ils vivent sans sortir.

Dans ces situations, la pathologie est très présente. La sphère privée et professionnelle est atteinte.

**Les troubles anxieux** est un thème qui apparaît massivement. Il est lié à la peur du lendemain, de ne pas y arriver. Il est aussi lié à l'emprise qu'exerce le père sur l'exploitation :

« *je ne le fais pas (suicide) parce que je me dis : "que va penser mon père ?" »*. L'anxiété s'exprime par des crises de panique ou un blocage lié aux papiers administratifs. La question du courrier est centrale, avec des piles de courriers qui ne sont pas ouverts « *j'étais figé devant le courrier* ».

**L'irritabilité** est une donnée très importante. Cette thématique est présente dans presque tous les entretiens, voire l'expression unique du mal-être dans certains entretiens. Elle peut être proche de la violence « *j'ai été obligé de me freiner l'autre fois, je sentais que j'étais plus violent que ça. Je pars parce que sinon je ne sais pas ce qui aurait pu arriver* ». Cette idée est souvent associée à la tension et aux troubles anxieux. Elle est dirigée contre un voisin, un créancier ou un ex-conjoint : « *la baraque elle ne l'aura pas sinon je fais passer le tracteur dedans* ». Dans la description chronologique des signes de mal-être, il y a l'expression d'une forte tension, d'une irritabilité puis d'un état dépressif lié au découragement ou à un événement négatif (comme une séparation) ou une baisse de la tension par la prise de médicaments. L'irritabilité est un des signes d'alerte pertinent pour le travail de repérage des acteurs de première ligne.

**Le suicide** est abordé de deux façons :

1) par le décès d'un proche par suicide : pour 4 agriculteurs rencontrés ; dans ce cas, le suicide est un thème qui arrive dès le début de l'entretien, l'évènement étant évidemment marquant dans l'histoire de l'exploitation et l'histoire individuelle. Quand un des parents s'est suicidé, c'est « *un cataclysme, il y a que du négatif après* », avec une forte impression de ne plus avoir eu le choix de rester travailler avec le parent veuf.

2) comme seule issue si la situation ne s'arrange pas, pour 9 des 21 chefs d'exploitation rencontrés. Les agriculteurs n'ont pas évoqué de tentative de suicide, ils s'expriment sur le suicide comme un acte ultime. Le fait d'avoir des enfants est relevé comme la raison principale d'un non passage à l'acte : « *je suis encore en vie parce que j'avais mes deux filles* ». Une prise en charge médicale est exclue dans ce type d'hypothèse : « *je pense que je n'irais même pas au médecin, si ça devenait grave je me suiciderais* ».

A la différence de l'irritabilité, le discours sur le suicide est principalement tenu par des personnes qui parlent aussi d'épisodes dépressifs.

**La solitude** devient un problème majeur dans le discours à partir du moment où un évènement s'est produit : redressement judiciaire, séparation, décès : « *je me suis retrouvé seul d'un coup quand la mère est décédée* ». Après le décès de sa mère, cette personne a souffert de voir s'arrêter les services d'aide à domicile qui passaient 3 fois par jour. La solitude est abordée uniquement par des personnes qui ne sont pas en couple et majoritairement suite à un redressement judiciaire qui a éloigné amis et voisins. La solitude

pèse au quotidien et renvoie à la lourde responsabilité d'une exploitation que l'on est seul à assumer.

**Le désespoir** est associé à l'image d'un tunnel sans issue ou d'un gouffre, d'un trou dont on ne remonte pas. La vie est décrite comme ratée, impossible, vide. Il est lié à la solitude, au deuil, à l'absence de contact avec ses enfants ou à l'incertitude quotidienne de pouvoir rembourser ses dettes. Un des agriculteurs interviewés, compte tenu d'un manque de trésorerie pour financer une mise aux normes, continue de traire depuis deux ans, malgré l'arrêt du ramassage du lait. Chaque jour, il jette son lait. Dans ce type de situation, il apparaît nettement que l'absence de solution paralyse l'exploitation et maintient la personne dans une forme de détresse extrême.

**La déprime** est exprimée par des signes comme le manque d'envie, les pleurs, la fermeture aux autres : « *je n'étais plus le même, je m'enfermais* », avec des causes identiques à celles du désespoir.

**L'épuisement** est exprimé par les agriculteurs quand ils ne peuvent plus faire face : « *j'étais à bout, je ne pouvais rien faire physiquement* ». L'épuisement est un facteur de risque particulièrement lié à la surcharge de travail, soit à cause d'une accumulation de difficultés, soit à cause d'un changement d'organisation sur l'exploitation. En général, l'agriculteur montre peu de signes de fatigue, il n'a l'habitude ni de s'écouter, ni de se plaindre. L'épuisement des agriculteurs a la spécificité d'arriver brutalement, sans prévenir. Le parallèle peut être fait avec les accidents qui surviennent alors que le corps est à bout.

**La concentration** fait défaut pour lire ou faire de grands trajets en voiture. Ce problème est principalement lié aux personnes souffrant de dépression.

**L'estime de soi** est atteinte chez un certain nombre d'agriculteurs, soit parce que la personne considère ne pas avoir réussi (en cas de liquidation ou de redressement judiciaire notamment), soit parce qu'elle a toujours vécu dans un environnement dévalorisant, avec des exigences parentales fortes.

**Les troubles du sommeil** sont un des premiers symptômes de stress qui se manifestent. Il s'agit principalement de réveils nocturnes et d'une impossibilité à se rendormir : « *aujourd'hui j'ai toujours la boîte de Lexomil à la tête du lit, c'est un peu une sécurité comme un enfant qui n'a pas sa sucette* ».

Le mal-être s'exprime également par des **problèmes physiques** identifiés par les agriculteurs comme étant dus au stress. Dans le discours, le stress est lié à un état de tension et aux multiples questions à gérer simultanément : « *j'avais fort mal à l'estomac, c'était les nerfs, on a toujours peur* ».

L'addiction est une question qui n'est pas abordée sauf pour un problème de boulimie passagère.

---

D'après les études réalisées sur la souffrance au travail, l'impact psychologique du travail est aujourd'hui démontré<sup>66</sup>, avec des perturbations psychiques, véritables atteintes de la santé pouvant directement ou indirectement conduire au suicide. Les données de santé mentale des agriculteurs décrivent une population exposée, avec des taux de suicide qui pèsent lourdement sur le monde agricole<sup>67</sup>.

Même si la tendance globale de la mortalité par suicide est à la baisse dans la population générale, pas moins de 10 000 décès par suicide sont encore enregistrés chaque année. Le suicide est près de 3 fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Dans l'agriculture, 417 suicides d'agriculteurs et 68 suicides d'agricultrices ont été enregistrés entre 2007 et 2009, soit la 3<sup>ème</sup> cause de décès dans cette population après les cancers et les maladies cardio-vasculaires. Les agriculteurs présentent un risque de décéder par suicide 3 fois plus élevé chez les hommes et 2 fois plus élevé chez les femmes que celui des cadres<sup>68</sup>.

Le rapport de l'Observatoire national du suicide relève que les catégories supérieures sont relativement protégées du suicide grâce à une plus grande reconnaissance sociale, une image positive de soi et une capacité à se projeter dans un avenir qui vaille la peine d'être vécu<sup>69</sup>, ce qui fait défaut chez les agriculteurs en difficultés.

Il est intéressant de noter, comme le confirme les travaux de Sylvie Célérier, que les modèles utilisés pour qualifier les risques des conditions de travail pour la santé mentale des travailleurs sont difficilement applicables aux exploitants agricoles. Les modèles Karasek ou Siegrist utilisent des indicateurs qui prennent en compte les contraintes de type : « intensité », « rapidité », « latitude décisionnelle », ou des facteurs comme le « soutien » reçu par des supérieurs ou des collègues ainsi que « l'autonomie » dans le travail. Il semble que la latitude décisionnelle des agriculteurs, leur autonomie dans le travail ainsi que le

---

<sup>66</sup> INRS. Santé et sécurité au travail. Dossier Risques psychosociaux. 2016

<sup>67</sup> Célérier S. La belle vie désespérée des agriculteurs ou les limites de la mesure des risques psychosociaux liés au travail. Etudes rurales. 2014

<sup>68</sup> Observatoire National du Suicide. Suicide : Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche. Novembre 2014

<sup>69</sup> Observatoire National du Suicide. Suicide : Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche. Novembre 2014

soutien social dont ils bénéficient leur soient favorables dans ce type de modèles et ne mettent pas en évidence les risques de cette profession<sup>70 71</sup>.

Les facteurs protecteurs et les facteurs de risque pour la santé mentale méritent d'être explorés pour la population spécifique des exploitants agricoles. D'après *le Baromètre santé 2005*<sup>72</sup>, les agriculteurs montrent un score de santé physique supérieure de 2.3 points par rapport aux catégories ouvrières. Ils présentent moins de troubles du sommeil ou de l'alimentation, moins de plaintes physiques que l'ensemble des catégories socio-professionnelles, ainsi qu'une moindre consommation de psychotropes : les exploitants agricoles sont 6.1% à prendre des médicaments psychotropes (dans les 12 derniers mois) contre 13.7% pour l'ensemble des actifs, deux fois moins que les ouvriers et 3 fois moins que les employés. Les épisodes dépressifs caractérisés et les pensées suicidaires sont nettement inférieurs également.

Sur l'ensemble des groupes socio-professionnels, les agriculteurs exploitants présentent la prévalence de tentative de suicide la plus basse<sup>73</sup>. L'hypothèse peut être faite d'une sous déclaration des tentatives de suicide par les agriculteurs eux-mêmes et d'une mortalité plus grande par la mise à disposition de moyens plus radicaux sur l'exploitation<sup>74</sup>.

Alors que la dépression ou le trouble anxieux sont en population générale des facteurs de risque pour les conduites suicidaires<sup>75</sup>, les études portant sur les troubles de santé mentale montrent que la population des agriculteurs est relativement bien protégée. Dans l'enquête Santé Mentale en Population Générale 2003-2006, 4.6% des hommes agriculteurs déclarent au moins un trouble de l'humeur<sup>76</sup> et 12.8% des femmes agricultrices contre 11.2% pour l'ensemble des hommes actifs de plus de 18 ans et 15.9% pour les femmes<sup>77</sup>.

---

<sup>70</sup> DARES. Les risques professionnels en 2010 : de fortes différences d'exposition selon les secteurs. Février 2013. DARES Analyse N°10.

<sup>71</sup> Ardito C et al. Exposure to psychosocial factors at work and mental well-being in Europe. *La medicina del lavoro* Vol 105 n°2. Mars 2014, pp.85-99.

<sup>72</sup> Beck et al. Baromètre santé 2005, Attitudes et comportements de santé. Edition INPES. 2007. <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1109.pdf>

<sup>73</sup> Observatoire National du Suicide. Suicide : Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche. Novembre 2014

<sup>74</sup> La donnée est alors enregistrée en tant que décès par suicide et non comme tentative de suicide

<sup>75</sup> Bellamy V, Roelandt JL et Caria A. Troubles mentaux et représentations de la santé mentale - premiers résultats de l'enquête Santé mentale en population générale. *Etudes et Résultats*, oct. 2004 ; 347 : 1-12.

<sup>76</sup> Le trouble de l'humeur peut être un épisode dépressif ponctuel, une dysthymie ou des épisodes maniaques.

<sup>77</sup> Célérier S. La belle vie désespérée des agriculteurs ou les limites de la mesure des risques psychosociaux liés au travail. *Etudes rurales*. 2014

Pourtant 18% des arrêts de travail de plus de 15 jours enregistrés à la MSA sont dus à des troubles mentaux et du comportement<sup>78</sup> (22% chez les femmes et 11% chez les hommes).

La consommation d'alcool, chez les exploitants agricoles, est une donnée qui reste également très élevée, alors qu'elle a nettement baissé depuis une dizaine d'années en population générale<sup>79</sup>. Avec des consommations quotidiennes supérieures aux autres catégories socio-professionnelles, voire une consommation à risque chronique ou de dépendance, les agriculteurs déclarent boire souvent quotidiennement (27.4% d'entre eux, chiffre qui se rapproche de la consommation des personnes qui travaillent à leur compte et qui présentent globalement une consommation d'alcool plus élevée que la moyenne de l'ensemble des actifs occupés : 20.7 contre 10.5) alors que les ivresses restent rares dans ce milieu (13% contre 20.8 chez les artisans et autres chefs d'entreprise). L'alcoolisation pathologique est un facteur de risque de suicide ; l'abus d'alcool et le comportement suicidaire sont liés surtout lorsque les sujets sont dépressifs<sup>80</sup>.

Des facteurs de risque apparaissent massivement du côté de la pénibilité du travail et de l'insatisfaction dans son travail : 86.2% des agriculteurs déclarent un travail pénible physiquement (56.6% parmi les artisans) et ils représentent la catégorie socio-professionnelle la plus insatisfaite dans son travail (21.5% contre 13% chez les cadres, profession également exposée au stress, aux responsabilités et à la prise de décision)<sup>81</sup>. La dégradation de la santé des chefs d'exploitation et "l'usure prématurée des corps"<sup>82</sup> peuvent avoir une réelle répercussion sur la santé mentale des exploitants et deviendraient en tant que telles risques psychosociaux.

Dernier facteur de risque à ne pas négliger : les suicides sont relativement fréquents en agriculture, les agriculteurs ont souvent eux-mêmes une personne proche qui s'est suicidée dans le voisinage ou dans la famille. Or, cette proximité représente en soi un facteur de risque<sup>83</sup> si aucune prise en charge n'est proposée aux proches.

Au vu des résultats de ce travail, il apparaît plusieurs facteurs de pression pouvant conduire à un passage à l'acte plus fréquent chez les agriculteurs que dans d'autres catégories

---

<sup>78</sup> MSA, Direction des études, des répertoires et des statistiques. Les arrêts de travail au régime agricole. Juillet 2014.

<sup>79</sup> Beck et al. Baromètre santé 2005, Attitudes et comportements de santé. Edition INPES. 2007.

<sup>80</sup> Ferreira de Castro E; Cunha MA; Pimenta F; Costa I Parasuicide and mental disorders. Acta Psychiatr Scand. 1998 Jan; 97(1): 25-31

<sup>81</sup> Léon, C., Ménard, C. Activité professionnelle et santé, quels liens ?, in Beck, F., Guilbert, P. and Gautier, A. (ed.), *Baromètre santé 2005 Attitudes et comportements de santé*, Paris, INPS, 2007, p. 415-444.

<sup>82</sup> Célérier S. La belle vie désespérée des agriculteurs ou les limites de la mesure des risques psychosociaux liés au travail. Etudes rurales. 2014

<sup>83</sup> Sorensen H. et al. Suicide and mental illness in parents and risk of suicide in offspring: A birth cohort study. Social psychiatry and psychiatric epidemiology. 2009.

professionnelles : les difficultés économiques, la pression psychologique et l'épuisement des exploitants.

En effet, tous les agriculteurs rencontrés qui émettent l'idée de pouvoir passer à l'acte ou d'avoir pu penser passer à l'acte rencontrent de très importantes difficultés financières : fort endettement et impossibilité de remboursement. Les agriculteurs sont soumis d'une part à une pression quotidienne pour faire vivre la famille et répondre aux exigences des créanciers et d'autre part à une atteinte de leur estime d'eux-mêmes : quel regard porte désormais le voisinage sur leur exploitation, leur capacité à gérer ? Le regard social (et familial) provoque dans le milieu agricole un malaise non négligeable, associé à un fréquent sentiment de honte.

L'investissement financier et personnel est conséquent ; il est associé à une peur de ne pas réussir, aussi bien pour les agriculteurs issus du milieu agricole que ceux qui se sont installés « hors cadre familial ». Comment faire avec l'idée que l'activité puisse être arrêtée, que l'exploitation puisse être mise en liquidation judiciaire, et donc « bradée », ou vendue à un voisin qui veut agrandir son exploitation ? Cette idée n'est pas concevable, c'est un échec impossible à assumer au regard de soi-même, de sa famille ou des autres exploitants.

Avec les difficultés économiques, les conditions de travail des agriculteurs se dégradent un peu plus : les agriculteurs travaillent à la fois plus pour tenter de faire face aux impayés mais aussi avec moins de moyens : l'investissement dans du nouveau matériel devenant impossible. Ces situations épuisent le corps et le psychisme malgré l'aide qui peut être apportée par des proches. La situation financière et le contexte agricole laissent peu de marge de manœuvre à l'exploitant où toute erreur ou évènement de vie négatif provoque un déséquilibre et une plus grande vulnérabilité. L'étude souligne qu'un changement d'organisation sur une exploitation est un facteur de risque, si la charge de travail qui occupait 2 ou 3 personnes se trouve portée par une seule (en cas de maladie, décès ou départ d'un associé). L'épuisement est alors à craindre, avec des atteintes à la santé physique, comme les blessures ou les fractures. Les accidents peuvent s'avérer être des signes de situations à risque<sup>84</sup> pour la santé mentale auxquels bénévoles et salariés doivent être vigilants. L'amplitude de travail s'accroît encore, pour des personnes qui ne comptent pas leurs efforts. Certains soins aux animaux ou certains traitements des sols sont négligés par manque de moyens et entraînent des problèmes de surmortalité ou de dépréciation de la qualité du cheptel ou des cultures. L'engrenage qui s'enclenche entraîne l'entreprise et l'humain vers une voie sans issue, avec un grand sentiment d'échec.

---

<sup>84</sup> Onwuameze OE et al. Modifiable risk factors for depressed mood among farmers. *Annals of clinical psychiatry*, mai 2013; 25 (2): 83-90.

Le mal-être décrit par les exploitants agricoles revêt des formes multiples : désespoir, anxiété, irritabilité, troubles du sommeil, épuisement, etc. Alors que les agriculteurs présentent une relative bonne santé générale, il faut noter certains facteurs de risque qui méritent d'être regardés attentivement : consommation d'alcool, pression économique, épuisement, avec en toile de fond un fort sentiment de honte et une impossibilité à se projeter dans un avenir positif.

### ***Suivi psychiatrique, psychologique ou médical***

La question du suivi médical et psychologique a systématiquement été posée pendant les entretiens ; cet item révèle 100 occurrences, avec différentes nuances.

Tout d'abord, la représentation d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique (28) est soit neutre : « *ça aurait été bien que j'y aille* », soit négative : « *je n'irai pas chez le psy si j'ai des idées morbides* ».

La question de la prise de psychotrope est abordée (27), avec des effets positifs par 19 fois « *je sens que je suis apaisé, c'est le médicament qui agit* » et un avis négatif par 8 fois « *j'ai arrêté, j'étais molle* ».

Mais la prise en charge psychothérapeutique n'est pas exclue du monde des agriculteurs (24). Pour certains, la rencontre avec un psychiatre ou un psychologue s'est faite par le biais d'un problème de santé physique, comme un cancer, ce qui a permis à l'agriculteur d'aborder des questions personnelles et professionnelles dans un cadre sécurisant. D'autres expriment clairement avoir fait le choix d'une prise en charge psychothérapeutique pour évacuer, pour supporter : « *ça n'a pas enlevé mes souffrances mais ça m'a permis de réagir* »

Par contre, le lien avec le médecin traitant n'est pas évident (14), la moitié a parlé de ses problèmes avec son médecin alors que l'autre moitié n'en a pas parlé. Le recours à la médecine douce peut aussi être une alternative utilisée (7).

---

Avec 809 items relatifs au mal-être contre 100 relatifs à la prise en charge, il existe un déséquilibre entre la souffrance exprimée et sa prise en charge. Le rapport au système de santé ne va pas de soi dans le secteur agricole. Certes, les études portant sur les dépenses de soins montrent que les dépenses de santé les plus élevées sont observées chez les

catégories sociales les plus défavorisées<sup>85</sup> mais ces dépenses sont exclusivement dues à des dépenses hospitalières, à cause d'un état de santé plus dégradé. Globalement, les cadres privilégient les dépenses de santé en ambulatoire alors que les ouvriers ont d'avantage recours aux dépenses hospitalières. Les agriculteurs, tout comme les artisans, ont plus fréquemment que d'autres catégories professionnelles tendance à n'effectuer aucune consommation de soins dans l'année. Ils présentent également une plus faible probabilité à consulter un médecin au moins une fois dans l'année, et engagent de faibles dépenses pour consulter un médecin spécialiste.

Face au risque suicidaire, il est recommandé une prise en charge pluridisciplinaire<sup>86</sup>, alliant la relation avec l'entourage, le médecin traitant, une cellule d'écoute, un suivi psychiatrique voire une hospitalisation.

Mais la demande de l'exploitant est rarement d'ordre psychologique. Une étude québécoise montre que les femmes du secteur agricole sont plus à même que les hommes de reconnaître et de prendre en considération leur sentiment de détresse afin d'aller chercher de l'aide<sup>87</sup>. De plus, elles disposent d'un réseau d'entraide plus fort grâce aux liens créés autour des enfants. Les femmes en population générale consomment également plus de soins ambulatoires que les hommes, entre 20 et 60 ans (107 euros de dépenses annuelles chez les médecins généralistes contre 78)<sup>88</sup>.

Pour les agriculteurs, un obstacle à la prise en charge médicale voire psychiatrique est également l'éloignement des services, réalité particulièrement prégnante en milieu rural<sup>89</sup>.

La porte d'entrée vers le système de soins n'est pas une évidence dans le monde agricole, où l'usage est de travailler même malade. Face à cette absence de prise en charge, associée à l'éloignement des services, la place des premières lignes, dont des aidants naturels des exploitants (conjoint, voisins, parents, etc.) a toute son importance afin de rompre le silence et l'isolement, d'éviter le repli sur soi et d'orienter vers une forme d'aide pluridisciplinaire.

---

<sup>85</sup> Drees. Etudes et résultats : Les déterminants individuels des dépenses de santé : l'influence de la catégorie sociale et de l'assurance maladie complémentaire. N°378. Février 2005

<sup>86</sup> HAS. La crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge. 2000.

<sup>87</sup> Lafleur G. Producteurs de lait en détresse. Journal L'UQAM, vol. XXXIX, N°9, Janvier 2009.

<sup>88</sup> Drees. Etudes et résultats : Les déterminants individuels des dépenses de santé. N°182. Juillet 2002.

<sup>89</sup> Le Pacte Territoire Santé lancé en 2012 par le gouvernement a pour objectif de lutter contre les déserts médicaux pour garantir un accès aux soins équitable.

## Les ressources identifiées

Première ressource énoncée pendant les entretiens : les loisirs (73), comme espace de solidarité et de rencontre. Ce thème apparaît certes en priorité, mais avec une question qui était systématiquement posée : « Avez-vous des loisirs ? ». L'idée principale émise par les agriculteurs est de pouvoir sortir de l'exploitation : que ce soit prendre des vacances ou aller jouer aux cartes, les sorties représentent une véritable bouffée d'oxygène (34).

Les agriculteurs essaient également de maintenir une attitude positive (38), notion relativement ambivalente dans le discours : « *je me dis que je vais y arriver* », comme une tentative de ne pas perdre espoir. Certains montrent aussi une force de vie impressionnante : « *j'ai fait le choix de ne pas être accablé, il faut être un guerrier dans ce genre de travail* ».

L'entourage est d'un grand secours (38). Outre l'aide sur l'exploitation déjà abordée, ce sont les amis, les voisins et la famille qui permettent de décompresser, avec une grande importance donnée à la présence quotidienne sur le moyen et long terme : « *le voisin a loué un bâtiment et il venait tous les matins. Heureusement qu'il est venu sinon je ne serais plus là* ».

Faire ses propres choix, s'affirmer (37) est une ressource qui apparaît dans le discours des agriculteurs pour se positionner dans un conflit ou prendre des décisions importantes, comme celle de continuer ou d'arrêter l'exploitation : « *aujourd'hui je n'ai plus de bêtes et je suis fin content* ».

Solidarité Paysans est reconnue comme une aide précieuse sur le plan psychologique (36) par les agriculteurs : elle leur permet d'être écouté, d'éviter de porter seul la charge des problèmes rencontrés, de régler la situation et d'éviter le suicide : « *si je n'avais pas eu Solidarité Paysans aujourd'hui, je n'existerais plus. Je serais peut-être même plus en vie, je vous le dis franchement. Quand vous avez la pression, la pression, et que vous n'avez rien, comment faire ?* ».

La présence des enfants (28) est une ressource. Ils deviennent une bouée de sauvetage évitant parfois un passage à l'acte.

Se faire plaisir (19), faire du sport (19), vivre une passion (18) sont autant d'éléments positifs sur lesquels les familles s'appuient pour tenir le coup.

Autres ressources : la capacité à exprimer ses émotions (en se donnant la possibilité de pleurer) (18), le fait de travailler avec plaisir (11), d'avoir du temps pour soi (11), de parler (9), de lire (3) ou de faire des excès (2).

Par 11 fois, l'idée de rencontrer des personnes vivant le même type de situation est exprimée comme positif.

En toile de fond, il ne faut pas négliger que le métier d'agriculteur est décrit comme un métier de passion (38) que ce soit les travaux des champs, le soin aux bêtes ou la conduite des machines.

---

Avoir des activités sociales, du soutien, pouvoir exprimer ses émotions sont autant de facteurs protecteurs pour la santé mentale<sup>90</sup>. Ils permettent de renforcer les ressources individuelles et collectives. Souvent l'interruption d'une vie sociale provient d'un manque de moyens (pour se déplacer, offrir un cadeau ou payer un droit d'entrée). Les activités gratuites sont privilégiées d'après les entretiens. Mais l'arrêt d'une activité peut aussi être le signe d'une souffrance : repli sur soi, anxiété ou peur du regard social.

Les activités bénéfiques sont relativement peu décrites par les agriculteurs, que ce soient des passions ou des activités de loisirs, comme si rien ne pouvait véritablement améliorer le mal-être décrit. Le lien social est par contre une ressource identifiée, en particulier avec l'aide de l'association Solidarité Paysans : ne pas être seul avec ses difficultés, pouvoir compter sur l'entourage ou rencontrer des personnes qui vivent une situation similaire.

---

<sup>90</sup> Association canadienne pour la santé mentale. Facteurs de protection. Page consultée en ligne le 23/12/2015. <http://www.acsm.qc.ca/sante-mentale/facteurs-de-protection>

# Leviers et perspectives

## Leviers

L'étude a montré que les conditions de travail des agriculteurs en difficultés conduisent à un état d'épuisement physique et psychique qui rend les exploitants vulnérables sur le plan de la santé mentale. Les problèmes multiples rencontrés sur l'exploitation, sur lesquels se greffe souvent un événement de vie négatif, fragilisent l'exploitation et la famille : stress et fatigue s'accumulent. **Le besoin primaire de repos** n'est pas satisfait. L'épuisement empêche d'être efficace et clairvoyant : un des leviers à activer pour protéger la santé mentale est de faciliter le repos : pouvoir être remplacé sur la ferme, être soutenu, prendre du temps pour des activités de loisirs, pour sa famille, pour ses enfants, apaiser des angoisses, des insomnies en étant aidé par un professionnel. Les agriculteurs témoignent d'un soulagement quand ils peuvent dormir ou pleurer.

L'étude montre que la tension est forte et ne laisse aucune marge de manœuvre à l'exploitant, ni sur le plan professionnel, ni dans sa vie privée. Un des moyens de faire **baisser cette pression** est de laisser la parole libre. L'exploitant et sa famille doivent pouvoir s'exprimer sur l'ensemble de leurs préoccupations, pour "décharger", les mettre à distance et partager le poids que la famille supporte. Une posture d'écoute "sans jugement" est alors nécessaire pour établir une relation de confiance quelque fois longue à mettre en place dans un milieu qui est peu enclin à se confier. Pendant les entretiens, les exploitants se sont longuement livrés, sur une thématique personnelle, voire intime. La sélection des agriculteurs serait-elle biaisée puisque l'association a choisi des exploitants à même d'exprimer leurs difficultés ? A moins que tout le travail d'approche réalisé en amont par l'association ait facilité les échanges par une relation de confiance d'ores et déjà établie ? Un des moyens de "faire baisser la pression" est de pouvoir s'exprimer. Puis vient le fait de pouvoir agir, redevenir l'acteur principal de sa vie et de son entreprise : redonner de la fluidité dans l'organisation du travail, avoir une action sur les charges de l'exploitation, ou son endettement, etc. autant de moyens pour redonner une marge de manœuvre à l'exploitant.

Dans un troisième temps, l'étude montre qu'il est essentiel de permettre à l'exploitant et à sa famille d'**avancer vers une prise de décision**, en respectant le temps nécessaire à la maturation de choix propres. La décision apaise, elle permet d'envisager une issue et donne un sens à l'activité de l'exploitation : que ce soit une réorientation, un redressement ou un arrêt de l'activité. La prise de décision nécessite de s'extraire des choix qui ne sont pas les siens, en particulier des choix familiaux : quelle est la nature de l'héritage qui a été transmis ? S'y soustraire peut devenir une trahison vis-à-vis des parents, une honte vis-à-vis des voisins et rend la situation de l'exploitant inextricable. **La question de l'identité** est ici en

jeu. Les témoignages des agriculteurs qui ont pris leurs propres décisions sont impressionnants. Ils parlent d'une seconde naissance, d'une sensation de force de vie et de réalisation de soi. Ces agriculteurs ont parcouru un chemin long et difficile, avec des mois voire des années de dépression mais vivent à terme une transformation, loin des choix qui leur étaient souvent inconsciemment imposés. Qu'ils restent ou non sur l'exploitation, ce choix est désormais le leur. Ils ressentent de la fierté, ils ont prouvé qu'ils étaient capables et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes s'en trouve améliorée. Dans leurs discours, on entend qu'il y avait une vie avant cette prise d'indépendance et une vie après, avec un avenir possible, une place à soi. L'étude montre qu'il ne faut pas négliger les solutions qui soutiennent cette émancipation, avec le temps nécessaire à leur maturation, même si, pour les personnes extérieures, la solution envisagée par l'agriculteur ne semble pas traiter des priorités.

Un autre pilier pour une bonne santé mentale est **d'être reconnu socialement ou professionnellement**. La pression du contexte agricole affaiblit cette reconnaissance. Les agriculteurs s'épuisent à la tâche sans que leur travail ne soit reconnu, ni socialement, ni financièrement. Ils affirment "*travailler pour rien*". A moyen terme, il est nécessaire de redresser l'exploitation, qu'elle devienne viable pour que l'exploitant puisse sortir d'une spirale négative. Mais à court terme, un des atouts de l'association Solidarité Paysans réside dans un accompagnement par des pairs. Les bénévoles, souvent anciens agriculteurs, savent à quel point le travail est difficile et le contexte défavorable. Ils sont les premiers à pouvoir reconnaître et valoriser le travail accompli.

Un autre besoin mis en évidence dans l'étude est le **besoin d'appartenance sociale**. Garder son patrimoine, garder son statut d'exploitant sont des moyens de maintenir son appartenance à un tissu social. Ce besoin d'appartenance peut être fortement perturbé en cas de réorientation professionnelle. Pour certains agriculteurs, ce type de projet est inenvisageable, il est inutile de les contraindre à un changement d'orientation si ce socle social ne peut être maintenu. La conservation d'un réseau social est généralement un facteur protecteur de santé mentale<sup>91</sup>. Les études montrent d'ailleurs que les personnes inactives ont plus de risque de dépression, d'anxiété et de suicide que les actifs<sup>92</sup>. Dans ce sens, le moment du départ en retraite est une période sensible pendant laquelle il faut être vigilant.

Le contexte social des agriculteurs en difficultés : **solitude, faible revenu, tension au travail sont des facteurs préjudiciables pour la santé mentale** tels que définis par l'OMS,

---

<sup>91</sup> Trudel L et al. The adverse effects of psychosocial constraints at work: a participatory study to orient prevention to mitigate psychological distress. 2009. *Work*, 34, 345-357.

<sup>92</sup> Bellamy V, Roelandt JL et Caria A. Troubles mentaux et représentations de la santé mentale - premiers résultats de l'enquête Santé mentale en population générale. *Etudes et Résultats*, oct. 2004 ; 347 : 1-12.

qui peuvent s'ajouter à des facteurs aggravants comme un deuil, une faible estime de soi, des difficultés à communiquer, une maladie, etc.

Tableau I : Les déterminants de la santé mentale

<i>Niveau</i>	<i>Facteurs préjudiciables</i>		<i>Facteurs favorables</i>
Ressources psychiques individuelles	Peu d'estime de soi	↔	Estime de soi, confiance
	Immaturité cognitive et/ou émotionnelle	↔	Aptitude à résoudre les problèmes et à surmonter le stress ou l'adversité
	Difficultés à communiquer	↔	Qualités de communication
	Maladie, consommation de substances	↔	Bonne santé/forme physique
Contexte social	Solitude, deuil	↔	Soutien social de la famille et des amis
	Négligence, conflit familial	↔	Bonne interaction parents/famille
	Maltraitance/violence	↔	Sécurité physique et sûreté
	Faible revenu et pauvreté	↔	Sécurité économique
	Difficultés ou échec scolaire	↔	Réussite scolaire
Facteurs environnementaux	Tension au travail, chômage	↔	Satisfaction et réussite professionnelle
	Accès difficile aux services de base	↔	Égalité dans l'accès aux services de base
	Injustice et discrimination	↔	Justice sociale, tolérance, intégration
	Inégalités sociales entre les sexes	↔	Égalité sociale entre les sexes
	Situation de guerre ou de catastrophe	↔	Sécurité physique et sûreté

Source : OMS. Les risques pour la santé mentale : aperçu des vulnérabilités et des facteurs de risque. 2012.

## Préconisations

L'identification des besoins et des mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficulté amènent un certain nombre de pistes de réflexion. Elles peuvent aider l'association à définir ses missions en termes d'accompagnement psychosocial mais aussi ses limites, sa complémentarité, sa spécificité.

En effet, l'accompagnement se joue entre un soutien de proximité et un étayage professionnel quand la situation est aggravée. Mais l'orientation vers des professionnels est difficile dans le milieu agricole. La détresse est souvent déconnectée du système de soins. Les agriculteurs parlent plus aisément des problèmes qu'ils rencontrent sur l'exploitation, mais aussi de leur mal-être, aux membres de l'association plutôt qu'à leur médecin traitant. Une des missions de prévention qui peut être développée par l'association dans les années à venir est **le repérage des signes** de mal-être mais aussi d'épuisement, mission d'un réseau de première ligne. Une prévention est possible quand la personne est en situation de

vulnérabilité pour l'aider à retrouver une situation d'équilibre<sup>93</sup>. Le contact établi par l'association est un atout dans une démarche de prévention des risques. En effet, prendre des nouvelles, s'inquiéter d'un changement, se soucier de l'autre sont des interventions de prévention qui ont démontré leur efficacité<sup>94</sup>. La présence d'un tiers, récurrente, assure un soutien en soi et un ancrage pour demander de l'aide. L'association doit alors avoir une bonne connaissance du milieu afin d'orienter les agriculteurs. Les professionnels du secteur agricole ou judiciaire et les professionnels de santé interviewés insistent sur cette nécessité d'une meilleure lisibilité des actions engagées par chacun. Il est aussi tout à fait possible que l'accompagnement par l'association soit le seul que l'agriculteur accepte et qu'il faille alors être suffisamment outillé soi-même. Un projet pilote dans ce sens est à l'œuvre au Québec avec la visite régulière de professionnels dans les exploitations en réponse à l'absence de demande d'aide des agriculteurs<sup>95</sup>. En effet, des politiques innovantes destinées aux publics en situation de vulnérabilité proposent des stratégies « **d'aller vers** »<sup>96</sup> afin de permettre l'accès aux soins des plus démunis.

Dans cette perspective, à la demande de l'agriculteur, **les aidants naturels ont toute leur place** : conjoints, parents, mais aussi vétérinaire, conseillers techniques...et l'association Solidarité Paysans. Ce sont des personnes clés aussi bien dans le maintien d'un équilibre, dans l'amélioration de la situation que dans la démarche de demande d'aide.

Grâce à la relation de confiance établie, l'association peut également avoir à jouer une mission complémentaire auprès de l'exploitant qui est de **faire du lien entre les acteurs** en jeu dans une situation psychosociale complexe : service social MSA, avocat, médecin traitant, hôpital, etc. Les professionnels des secteurs agricole ou judiciaire et les professionnels de santé sont demandeurs d'une collaboration plus grande afin d'apporter une réponse globale mais aussi d'éviter des ruptures sociales encore plus préjudiciables à la santé mentale. Il peut s'agir par exemple d'un accompagnement de proximité au moment d'une sortie d'hôpital. La continuité de l'accompagnement, si l'agriculteur est demandeur, est en soi un moyen de prévention qui peut permettre d'éviter l'aggravation d'une situation ou les rechutes par un soutien global et continu. Ce point particulier mérite d'être débattu au sein du réseau national Solidarité Paysans.

Si les missions de prévention, repérage, soutien, orientation ou coordination requièrent des formations conséquentes et adaptées aux besoins spécifiques des agriculteurs en difficultés, elles demandent une **collégialité** : les situations complexes ne peuvent être accompagnées

---

<sup>93</sup> HAS. Conférence de consensus : La crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge. 2000.

<sup>94</sup> Walter M. La prévention du suicide : le souci de l'autre. Revue du Praticien. 2011;61:173.

<sup>95</sup> Lafleur G. Producteurs de lait en détresse. Journal L'UQAM, vol. XXXIX, N°9, Janvier 2009.

<sup>96</sup> Agence Régionale de Santé Pays de la Loire. Programme régional d'accès à la prévention et aux soins. Projet régional de santé 2012-2016.

par une seule personne. L'échange, la concertation et la pluralité des approches sont importants pour comprendre, réfléchir, relativiser, avancer des solutions, etc. L'intervention en duo telle que pratiquée à Solidarité Paysans permet d'ores et déjà un premier débriefing après un entretien difficile. Ces missions demandent en outre la mise en place d'**analyses de pratiques**, telle qu'implantées dans certaines associations locales. Les enjeux de la situation de l'exploitant, de sa famille mais aussi de ce qui se joue avec la personne qui accompagne doivent être éclairés par un tiers professionnel. L'intervention d'un tiers permet d'objectiver, de mettre à distance une surcharge d'émotions, d'investissement ou d'identification, d'éviter une usure de l'accompagnant, ou une relation qui ne serait pas juste pour l'un ou pour l'autre. En effet, la relation est souvent asymétrique, l'un étant en position de demande et de faiblesse. Mais cette relation ne doit pas être inégalitaire pour autant. Accompagnant et accompagné ont besoin d'apprendre à se positionner dans une relation souvent intense.

## Perspectives

La protection de la santé mentale des agriculteurs rencontrés passe à la fois par des facteurs individuels et par des facteurs collectifs, avec un élément clé qui est « **faire baisser la pression vécue** ». En effet, l'étude montre des leviers qui peuvent aider l'exploitant : gérer sa fatigue, son stress, être entendu, reconnu, avoir une valeur, une identité, permettent de reprendre confiance. Le tissu social joue un rôle considérable entre rejet ou fierté, entraide ou isolement. Il s'agit là d'un élément capital à approfondir au sein du réseau Solidarité Paysans. En l'absence de prise en charge médicale ou psychologique, **les bénévoles et salariés de l'association, tout comme les proches de l'exploitant, sont des « aidants naturels », des acteurs de « première ligne » qui deviennent des acteurs principaux en cas de détresse**. Au sein de l'association, un travail de réflexion devrait être mené sur cette question dans les mois et années à venir : comment exercer un rôle d'aidant et accompagner les proches dans cet exercice auprès des exploitants en souffrance psychique ?

A la suite de ce travail d'étude, mené en 2015, afin de répondre aux objectifs fixés, trois axes vont être poursuivis :

1) Il est prévu d'adresser un questionnaire à tous les nouveaux agriculteurs accompagnés dans les 3 régions pilotes (Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur), soit environ 300 questionnaires. Au vu des résultats de l'étude exploratoire, la question du mal-être sera abordée selon plusieurs angles :

- Les événements de vie (dans l'année écoulée et plus anciens)
- L'épuisement professionnel

- La santé mentale
- La consommation d'alcool
- La satisfaction de vie
- Le recours aux soins

2) Les points forts et les points faibles du dispositif Solidarité Paysans vont être qualifiés afin de proposer des préconisations d'amélioration, grâce à la conduite d'entretiens complémentaires auprès des professionnels et bénévoles du réseau et du monde agricole.

3) Les formations destinées aux bénévoles et salariés de l'association vont être mises en place dès 2016, elles porteront sur les risques psychosociaux et la posture d'accompagnement.

Le travail engagé en 2015 émane des constats d'un réseau de terrain et se veut d'être poursuivi à moyen et à long termes pour construire collectivement une réponse encore plus pertinente aux besoins spécifiques des agriculteurs en difficultés. Le travail de prévention qui est d'ores et déjà réalisé doit être tout d'abord reconnu mais aussi amélioré pour répondre à la souffrance psychique vécue par les agriculteurs. Cette étude, tout comme le travail de recherche à venir, n'a pas pour objet de donner des solutions mais de contribuer à construire collectivement, entre bénévoles, salariés et experts, des réponses que l'ensemble du réseau sera à même de s'approprier.

# Bibliographie

## Ouvrages et articles

- Ardito C et al. Exposure to psychosocial factors at work and mental well-being in Europe. *La medicina del lavoro*, mars 2014, 105, 2, p.85-99.
- Bardin L. *L'analyse de contenu*. PUF. France. 1977.
- Baronnet J. et al. Etude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique. ONPES. FORS recherche sociale. Mai 2014
- Beck et al. Baromètre santé 2005, Attitudes et comportements de santé. Edition INPES. 2007. <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1109.pdf>
- Bellamy V, Roelandt JL et Caria A. Troubles mentaux et représentations de la santé mentale - premiers résultats de l'enquête Santé mentale en population générale. *Etudes et Résultats*, oct. 2004, 347, p.1-12.
- Bossard C. et al. *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants - Premiers résultats*. INVS. Septembre 2013
- Bosse Platière H. L'avenir familial de l'exploitation agricole. *Economie rurale*, 2005, 289-290, p.10-29
- Brière J. Chevalier A. Imbernon E. Les accidents mortels d'origine professionnelle en France, 2002-2004. *Surveillance épidémiologique des risques professionnels, quoi de neuf ? Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire* 2012 (22-23). INVS.
- Célérier S. La belle vie désespérée des agriculteurs ou les limites de la mesure des risques psychosociaux liés au travail. *Etudes rurales*. 2014
- Delame N. Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs. *Emploi et revenus des indépendants*. INSEE. Edition 2015. [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/REVAIND15\\_b\\_D1\\_agriculture.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/REVAIND15_b_D1_agriculture.pdf)
- European Commission. Livre vert, améliorer la santé mentale de la population. Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne. Bruxelles. 2005
- Ferreira de Castro E; Cunha MA; Pimenta F; Costa I Parasuicide and mental disorders. *Acta Psychiatr Scand*. 1998 Jan; 97(1): 25-31
- Giroud C. Là où le célibat blesse. L'estimation du célibat en milieu agricole. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*. 2013.
- Ionescu S., Jacquet M-M., Lhote C. *Les mécanismes de défense. Théorie et clinique*. Nathan, 1997.
- Jacques-Jouvenot D., Laplante J-J. les maux de la terre, regards croisés sur la santé au travail. Edition de l'Aube, coll. « Monde en cours », 2009, 215 p.
- Lafleur G. Producteurs de lait en détresse. *Journal L'UQAM*, Janvier 2009, vol. XXXIX, N°9. <http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=1207>
- Lefebvre F. Quelen M. Les agriculteurs non aidés : installation et devenir. *Etude CNASEA*. 2006. 16p.
- Léon, C., Ménard, C. *Activité professionnelle et santé, quels liens ?*, in Beck, F., Guilbert, P., Gautier, A., *Baromètre santé 2005 Attitudes et comportements de santé*, Paris, INPES, 2007, p. 415-444. [http://www.inpes.sante.fr/Barometres/BS2005/pdf/BS2005\\_profession-sante.pdf](http://www.inpes.sante.fr/Barometres/BS2005/pdf/BS2005_profession-sante.pdf)
- Niedhammer I. et al. « Exposition aux facteurs psychosociaux au travail du modèle de Karasek en France : étude méthodologique à l'aide de l'enquête nationale Sumer. », *Travailler* 1/2007, 17.

Observatoire National du Suicide. Suicide : Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche. Novembre 2014

Observatoire National du Suicide. Suicide Connaître pour prévenir : dimensions nationales, locales et associatives. 2<sup>ème</sup> rapport. Février 2016.

Olm C., Simon M-O. Les conditions de vie des exploitants agricoles à faibles revenus. CREDOC. Décembre 2001

Onwuameze OE et al. Modifiable risk factors for depressed mood among farmers. *Annals of clinical psychiatry*, mai 2013, 25, 2, p. 83-90.

Rance E. La protection agricole des exploitants agricoles en mutation. *Revue française des affaires sociales* 4/2002, 4, p. 189-218

Salmona M. Souffrances et résistances des paysans français. L'Harmattan. 1994.

Simkin S et al. Stress in farmers. A survey of farmers in England and Wales. *Occupational and environment medicine*. 1998

Sorensen H. et al. Suicide and mental illness in parents and risk of suicide in offspring: A birth cohort study. *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*. 2009.

<http://www.bdsp.ehesp.fr/Base/Details?equation=suicide%20d%27un%20parent%20facteur%20de%20risque%20suicide&sort=auto&start=6>

Technologia, *Etude clinique et organisationnelle permettant de définir et de quantifier le burn out - Apports quantitatifs*. Février 2014.

Trudel L et al. The adverse effects of psychosocial constraints at work: a participatory study to orient prevention to mitigate psychological distress. 2009. *Work*, 34, p.345-357.

Walter M. La prévention du suicide : le souci de l'autre. *Revue du Praticien*. 2011;61:173

## Ressources internet

Agreste France. Exploitations et population agricoles. Enquête structure 2013. Mémento 2015. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memo15exploitations.pdf>

Agreste. Exploitations, foncier, installation, pratiques culturelles. Exploitations France. GraphAgri 2015. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf15p019-021.pdf>

Agreste. La transmission des exploitations agricoles. Les dossiers n°29. Septembre 2015 [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dossier29\\_integral.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dossier29_integral.pdf)

Agreste. Les agriculteurs dans la société française. Les dossiers n°14. Avril 2010. [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_analyse141004.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_analyse141004.pdf)

Agreste. Les structures. Mémento 2014. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memo14struct.pdf>

Agreste. Population agricole, formation et recherche. Les conditions de travail. GraphAgri 2015. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf15p041.pdf>

Agreste. Recensement agricole 1988, 2000, 2010. Structures et moyens de production agricole. GraphAgri 2014. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf14p019-025.pdf>

Agreste. Résultats économiques de l'agriculture. Résultats des exploitations 2013. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf15p059-068.pdf>

Agreste, la statistique, l'évaluation et la prospective agricole. Résultats Recensement. (page consultée le 20/11/2015). [http://recensement-agricole.agriculture.gouv.fr/index.php?module=fiche&metier=frontoffice&geo\\_id=420&the\\_id=6&cha\\_id=2](http://recensement-agricole.agriculture.gouv.fr/index.php?module=fiche&metier=frontoffice&geo_id=420&the_id=6&cha_id=2)

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire. Programme régional d'accès à la prévention et aux soins. Projet régional de santé 2012-2016.

[http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr/fileadmin/PAYS-LOIRE/F\\_concertation\\_regionale/prs/prs-mars-2012/pdf/5-1-Programme-Regional-d\\_Acces-a-la-Prevention-et-aux-Soins-PRAPS.pdf](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr/fileadmin/PAYS-LOIRE/F_concertation_regionale/prs/prs-mars-2012/pdf/5-1-Programme-Regional-d_Acces-a-la-Prevention-et-aux-Soins-PRAPS.pdf)

Association canadienne pour la santé mentale. Facteurs de protection (page consultée en ligne le 23/12/2015). <http://www.acsm.qc.ca/sante-mentale/facteurs-de-protection>

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés. Risque AT 2013 : statistiques de sinistralité tous CTN et par CTN. Novembre 2014.

[http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/document\\_PDF\\_a\\_telecharger/etudes\\_statistiques/AT\\_2013/AT2013-%20tous%20CTN%20et%20par%20CTN%20%28n-2014-245%29.pdf](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/etudes_statistiques/AT_2013/AT2013-%20tous%20CTN%20et%20par%20CTN%20%28n-2014-245%29.pdf)

DARES. Les risques professionnels en 2010 : de fortes différences d'exposition selon les secteurs. Février 2013. DARES Analyse N°10.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-010.pdf>

DARES. Les risques psychosociaux au travail : un panorama d'après l'enquête Santé et itinéraire professionnel 2010. Avril 2014. DARES Analyse N°31.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-031.pdf>

DREES. Etudes et résultats : Les déterminants individuels des dépenses de santé. N°182. Juillet 2002.

DREES. Etudes et résultats : Les déterminants individuels des dépenses de santé : l'influence de la catégorie sociale et de l'assurance maladie complémentaire. N°378. Février 2005

HAS. La crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge. 2000.

<http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/suicicourt.pdf>

INRS. Santé et sécurité au travail. Dossier Risques psychosociaux. 2016

<http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>

INRS. Stress et risques psychosociaux : concepts et prévention. Documents pour le Médecin du travail. N°106. 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

INSEE. Enquête emploi 2000.

INSERM. Stress au travail et santé : Situation chez les indépendants. Expertise collective. Juin 2011.

Jacques-Jouvenot D. Faire et défaire des affaires en famille. <http://pufc.univ-fcomte.fr/download/pufc/document/introduction/introduction-jacques-jouvenot.pdf>

Madelrieux, S., Terrier M. L'inscription de la famille dans le travail et la vie des petites entreprises. Lecture à partir d'entreprises agricoles. Journée d'étude Le travail dans les Très Petites Entreprises (TPE/TPI), Dec 2013, Lyon, France.

MSA. Les chiffres utiles de la MSA. Edition 2015.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/11566/48463/Chiffres+utiles+MSA+2015+%28national%29.pdf>

MSA, Direction des études, des répertoires et des statistiques. Le RSA au régime agricole – Situation à fin 2013 – Septembre 2014.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/16219660/Les+b%C3%A9n%C3%A9ficiaires+du+RSA+au+r%C3%A9gime+agricole.pdf>

MSA, Direction des études, des répertoires et des statistiques. Les arrêts de travail au régime agricole. Juillet 2014.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/9488297/Les+arr%C3%AAts+de+travail+au+r%C3%A9gime+agricole.pdf>

MSA. Note de conjoncture N°34. Volet 1 : conjoncture agricole et emploi agricole. Septembre 2015.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/1792702/Note+conjoncture+N%C2%B034+-+volet+1+-Economie+et+emploi+agricole.pdf>

MSA. Observatoire économique et social. En 2012, 4900 troubles musculo-squelettiques ont été reconnus pour les affiliés au régime agricole. Synthèse janvier 2015.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/11180475/Synth%C3%A8se+OES+-+les+troubles+musculo-squelettiques+-+2012.pdf>

MSA. Statistiques des risques professionnels des non-salariés et des chefs d'exploitation agricole. Données nationales 2013. Etude 2015.

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/11180475/Statistiques+des+risques+professionnels+des+NSA+et+des+chefs+d%E2%80%99exploitation+agricole+Donn%C3%A9es+nationales+2013.pdf>

OMS. Les risques pour la santé mentale : aperçu des vulnérabilités et des facteurs de risque. 2012.

[http://www.who.int/mental\\_health/mhgap/risks\\_to\\_mental\\_health\\_FR\\_27\\_08\\_12.pdf](http://www.who.int/mental_health/mhgap/risks_to_mental_health_FR_27_08_12.pdf)

Purseigle F. Crise de l'agriculture : comment en est-on arrivé là ? Propos recueillis par Antonin Sabot. Le Monde, 28 février 2016.

Solidarité Paysans. Le mal-être des agriculteurs a des causes professionnelles. Communiqué de presse. Octobre 2013. [http://www.solidaritepaysans.org/mal-etre-agriculteurs-causes-professionnelles\\_842-actu\\_1056.php](http://www.solidaritepaysans.org/mal-etre-agriculteurs-causes-professionnelles_842-actu_1056.php)

## Acronymes

CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

HAS : Haute Autorité de Santé

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

INVS : Institut National de Veille Sanitaire

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAU : Surface Agricole Utilisée

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

# Annexes

## Annexe 1 - Détail des occurrences par thématique :

### ➤ Expression du mal-être : 809

- Troubles de l'humeur 170
- Troubles anxieux 103
- Irritabilité 88
- Discours sur le suicide 87
- Sentiment de solitude 78
- Désespoir 63
- Déprime 52
- Epuisement / fatigue 47
- Problèmes de concentration 30
- Atteinte à l'estime de soi 30
- Troubles du sommeil 25
- Problèmes physiques identifiés comme étant dus au stress 17
- Stress 14
- Addiction 5

### ➤ Problèmes identifiés : 633

- Problèmes financiers 190
- Conflits 174
- Problème de santé 77
- Accumulation de problèmes multiples 71
- Surcharge de travail, conditions de travail difficile 51
- Problèmes administratifs 27
- Décès d'un parent 17
- Problèmes judiciaires 15
- Problèmes sanitaires 11

### ➤ Solutions professionnelles mises en œuvre : 432

- Solution trouvée 145
- Décision prise ou à prendre 97
- Redressement, liquidation 74
- Demande d'aide 50
- Pas de solution 37

- Projet à venir 29
- **Ressources personnelles : 451**
  - Loisirs 73
  - Attitude positive 38
  - Soutien de l'entourage 38
  - Solidarité Paysans 36
  - Présence des enfants 28
  - Avoir fait ses propres choix 19
  - Se faire plaisir 19
  - Sport 19
  - Vivre une passion 18
  - Affirmation de soi 18
  - Pleurs 18
  - Autres personnes dans la même situation 11
  - Travail 11
  - Se poser 10
  - Parler 9
  - Lecture 3
  - Faire des excès 2
- **Vécu des problèmes : 333**
  - Pression 92
  - Poids de la loi du silence 51
  - Impuissance 41
  - Besoin de reconnaissance financière 35
  - Incertitude 35
  - Insatisfaction 29
  - Injustice 16
  - Déception, sentiment d'échec 13
  - Faire l'autruche 11
  - Fatalisme 8
  - Culpabilité 2
- **Expression liées au métier : 282**
  - Une affaire de famille 86
  - Un métier de contraintes 47
  - Un système en question 34
  - Passion du métier 33
  - Un métier d'expérience 27

- Choix de vie 24
- Un milieu difficile 15
- Qualité des produits 9
- Métier lié à la demande sociale 7
- **Conséquences des problèmes : 151**
  - Isolement 45
  - Difficultés de couple 37
  - Privation 31
  - Aggravation de la situation (effet boule de neige) 24
  - Non recours aux soins 14
- **Suivi psychiatrique, psychologique ou médical : 100**
  - Représentation sur la prise en charge 28
  - Prescription psychotropes 27
  - Prise en charge psychothérapeutique 24
  - Médecin traitant 14
  - Médecine douce 7

## Annexe 2

### Grille d'entretien Agriculteurs Exploitants

#### **Entrée en activité**

- Pouvez-vous me raconter vos débuts sur l'exploitation ? Comment êtes-vous arrivés sur l'exploitation ?

#### **Evolution de l'activité**

- Votre activité a-t-elle beaucoup changé ?
- Qu'est-ce qui a changé ?

#### **Problèmes sur l'exploitation (économiques, santé, conflits...)**

- Comment ces changements se sont passés pour vous ?
- Quelle est la situation maintenant ? (conditions de travail : rythme, amplitude horaire, pression, charge de travail, isolement... et situation psychosociale)
- Qu'est-ce qui s'est dégradé au début ? (signes d'alerte, facteurs déclenchants, aggravants, protecteurs)
- Ressentez-vous une forte pression ? Pour arriver à quel objectif ? Comment ça se traduit dans votre quotidien ? Y a-t-il un lien avec la souffrance que vous ressentez ?
- Qu'est-ce qui vous semble être le déclencheur des premiers signes de mal-être ? L'endettement, les conflits, la surcharge de travail ?

#### **Ressentis vis-à-vis de la situation**

- Qu'est-ce qui est difficile pour vous ? (fragilités et nature des troubles)
- Avez-vous vécu des événements marquants au cours de l'année écoulée ?
- Avez-vous des problèmes de santé ? Des problèmes de sommeil ? Vous vous sentez stressé, triste ?
- Est-ce que vous vous sentez nerveux, irritable, avez-vous envie de vous défouler au point de frapper sur les animaux par exemple ?

#### **Besoins**

- Qu'est-ce qui vous manque ? (soutien/entourage, ressources financières, meilleures conditions de travail, reconnaissance dans le métier, reconnaissance dans le travail, protection de la sphère privée...)

#### **Ressources**

- Qu'est-ce qui vous a aidé au début ? Services de 1<sup>ère</sup> ligne ? 2<sup>ème</sup> ligne ?

- Qu'est-ce qui vous aide aujourd'hui ? (être sorti du silence, médicaments, famille, accompagnement SP, démarches sur le point d'aboutir...)
- Vous sentez vous capable d'aller vers les services ou les personnes qui peuvent vous aider ?
- Avez-vous des loisirs, des activités qui vous font du bien ?

**Adresses et numéros utiles (documents prévus pour chaque région)**



**Solidarité Paysans**

104 rue Robespierre

93 170 BAGNOLET

01 43 63 83 83

**[www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)**

Chargée d'étude : Véronique Louazel

[v.louazel@solidaritepaysans.org](mailto:v.louazel@solidaritepaysans.org)